

AQVITANIA

TOME 21

2005

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

Revue publiée par la Fédération Aquitania

avec le concours financier

du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,

de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3

SOMMAIRE

A. BEYNEIX, A. DAUTANT, L. ECHASSERIAUD, J.-FR. GARNIER	
Matériaux protohistoriques inédits du Villeneuvois	7
P. MAGUER, R. ARTUIS, J. HIERNARD, AVEC LA COLL. DE H. HOSTEIN ET J.-M. RICHARD	
L'établissement rural de la Chapellière à la Chaize-le-Vicomte (Vendée) : une ferme gauloise de la fin du deuxième âge du Fer (II ^e siècle-I ^{er} siècle a.C.)	21
J. ROUSSEAU, AVEC LA COLL. DE S. DUCONGÉ ET E. GALTIE	
L'enclos circulaire du Bert, Loublande - Mauléon (Deux-Sèvres)	73
PH. POIRIER, J. GOMEZ DE SOTO, B. POISSONNIER	
L'occupation de la Tène ancienne de la Renaîtrie (Châtelleraut, Vienne). Remarques sur les débuts du second âge du Fer en Poitou	87
ANNEXE 1 - CHR. MAITAY	
Examen préliminaire du tesson à décor appliqué en relief et des tessons à décor estampé de la Renaîtrie, à Châtelleraut	115
ANNEXE 2 - B. POISSONNIER	
Description des céramiques dessinées	118
J. GAILLARD	
Découverte d'un nouvel habitat du I ^{er} siècle p.C. à la carrière de l'Île Sèche à Thénac (Charente-Maritime)	123
P. AUPERT	
Architecture gallo-romaine et tradition celtique : les puits et "grottes" du temple octogonal de Chassenon	133
J. ROGER, PH. BET, AVEC LA COLL. DE L. SIMON, N. GARRAUD ET PH. POIRIER	
L'établissement rural gallo-romain de Laschamp à Parsac (Creuse)	151
ANNEXE 1 - N. GARRAUD	
Analyse pétrographique d'échantillons des matériaux de construction du site de Laschamp	187
A. BARBET, S. BUJARD, P. DAGAND, J.-FR. LEFÈVRE, I. MALEYRE, AVEC LA COLL. DE B. AMADEI ET L. LEMOIGNE	
Peintures de Périgueux. Édifice de la rue des Bouquets ou la <i>Domus</i> de Vésone III - Les peintures jadis en place et les peintures fragmentaires	189
CHR. SIREIX	
Bordeaux- <i>Burdigala</i> et la Bretagne romaine : quelques témoins archéologiques du commerce atlantique.....	241

F. LAUBENHEIMER, J.-M. SÉGUIER, A. SCHMITT	
Les amphores de Gourjade à Castres (Tarn) et les circuits commerciaux dans l'Albigeois antique	253
ANNEXE 1	
Catalogue des timbres	276
ANNEXE 2	
Catalogue des graffitis	278
ANNEXE 3 - A. SCHMITT	
Analyses par fluorescence X d'un lot d'amphores Gauloise 1 tarnaises	280
A. BOUET	
L'épi de fâitage, un ornement de terre cuite antique méconnu : à propos de deux exemples de Dordogne.....	285
J.-FR. MARIOTTI, A. DUMONT, V. MATHÉ, A. CAMUS, FR. LÉVÊQUE, A. NISSEN JAUBERT, O. HULOT, S. GRECK, B. SZEPERTYSKI	
Prospection du lit mineur et des berges sur le site médiéval de Taillebourg - Port-d'Envaux (Charente-Maritime) : un secteur d'activité lié à la Charente	299
P. BOUVART, O. GIRARD CLOS, D. VIVIER	
Chiré-en-Montreuil (Vienne) : évolution d'un habitat fortifié du XI ^e au XVII ^e siècle	337
CHRONIQUE	
I. FAUDUET	
Sanctuaires et divinités en Aquitaine romaine (1993-2005).....	369
MAÎTRISES	
E. KERHARDY, L'occupation du sol dans le Médoc du deuxième âge du Fer à la fin de l'époque gallo-romaine	393
L. RODRIGUEZ, Mercure dans les provinces d'Aquitaine et de Lyonnaise à travers les attestations archéologiques de son culte.....	400
B. EPHREM, Les poissons et la pêche liés aux usines de salaisons sur le littoral atlantique à l'époque romaine.....	402
L. ALBERGHI, Les amphores d'Auvergne. Étude du commerce romain aux portes de l'Ariège, de la fin de l'époque républicaine aux premiers temps de l'Empire (II ^e a.C.-I ^{er} s. p.C.).....	408
ERRATA	411

Philippe Poirier
José Gomez de Soto
Bertrand Poissonnier

L'occupation de la Tène ancienne de la Renaîtrie (Châtellerault, Vienne). Remarques sur les débuts du second âge du Fer en Poitou

RÉSUMÉ

Le site de La Renaîtrie à Châtellerault est un habitat de La Tène ancienne, attribuable au début de l'étape II du second âge du Fer du Centre-Ouest et d'Aquitaine septentrionale, du milieu ou du troisième quart du ^v^e s. a.C. Il a livré quelques structures d'occupation (fosses d'extraction et un fossé curviligne interrompu). Le mobilier céramique présente des caractères exceptionnels : décors estampés à poinçons en tête de griffons/dragons, enductions rouges, décor géométrique appliqué blanc. Les rapports avec la Méditerranée sont illustrés par un tesson d'amphore ionienne de Milet ou Samos. Le site de La Renaîtrie apporte des informations majeures à la connaissance de la genèse de la culture de La Tène en Gaule de l'Ouest.

ABSTRACT

La Renaîtrie in Châtellerault (Vienne, France) is a La Tène settlement (2nd phase of the regional La Tène chronology, a middle-late ^vth century BC). Extraction pits and a ditch were discovered. Artefacts comprise some exceptional pottery: stamped decoration figuring griffons/dragons, red and white "painted" geometric designs. A fragment of Ionian amphora (Samos or Milet) testifies to the existence of commercial relations with the Mediterranean area. This is a key settlement to the understanding of the origins of the La Tène culture in western Gaul.

INTRODUCTION

Cadre naturel et géologie¹

Le site est localisé sur la bordure sud-ouest du Bassin Parisien, à proximité du seuil du Poitou. La région est constituée par un vaste plateau formant l'extrémité du plateau tourangeau profondément entaillé par les vallées de la Vienne et de la Creuse. Placé sur la rive droite de la Vienne en limite est de l'agglomération de Châtelleraut, le site se trouve à une altitude de 85 m NGF, sur un étroit replat situé à mi-hauteur du coteau est de la vallée de la Vienne. La pente du coteau surplombant le site est assez accentuée (3 à 5 %). D'un point de vue géologique, il est à la limite de deux types de terrains crétacés : C2b, marnes cénomaniennes à ostracées, et C3a : Turonien inférieur². Ces formations sédimentaires sont recouvertes par place par des dépôts datant de l'Eocène. Les formations du Jurassique sous-jacentes ne sont visibles que dans le fond des vallées. Les terres d'aubues et de champagnes (varenes du Crétacé), propices à la culture, forment les sols des alentours. La végétation actuelle est de type collinéen atlantique, intégrée au secteur phytogéographique ligéro-séquanien³, caractérisée par des chênaies atlantiques thermophiles pour les conditions stationnelles mésophiles et les aulnaies-frênaies pour celles du bord d'eau. Les terrains hors agglomération sont soumis à la culture.

Sur la zone décapée, le substrat est formé par des marnes cénomaniennes de couleur gris-vert à noire, très plastiques.

La topographie ainsi que la nature des sédiments ont favorisé des phénomènes de colluvionnement sur l'ensemble de la zone fouillée. Il est souvent difficile de lire la limite entre colluvion et couche géologique en place, les deux formations étant constituées par des marnes de même nature ; cependant, au sein de la couche colluvionnée, la présence de blocs calcaires provenant des niveaux turoniens affleurant dans le coteau sus-jacent et de galets de quartz issus des épandages fluviaux du sommet du plateau permet son identification. Cette

couche contient également du matériel archéologique principalement lithique, forcément déplacé.

Circonstances de l'intervention archéologique

Le site de La Renaîtrie est apparu à l'occasion des travaux de diagnostic diligentés par l'INRAP sous la direction de B. Brisach⁴ à l'emplacement de la rocade orientale de Châtelleraut réalisée par la DAEF de la Vienne. La fouille s'est déroulée en décembre 2003 et janvier 2004⁵.

Entre la prescription de fouille et l'intervention, d'importantes modifications des terrains concernés par la fouille se sont produites (fig. 1). Ainsi, une nouvelle route bitumée a été construite sur l'emprise, dans sa partie est, avec les accotements correspondants. Un grand merlon de terre a été constitué du côté ouest, tandis que l'espace entre ces deux aménagements avait été scrapped. Enfin, une très malencontreuse tranchée d'évacuation des eaux est-ouest, tout au nord du site, a détruit irrémédiablement toute possibilité d'interpréter complètement les structures laténiennes découvertes. Ce sont donc seulement 3 800 m² qui ont pu être décapés à la pelle mécanique, sur les 6 200 m² prescrits.

Deux zones ont été individualisées : une zone 1 au nord, divisée en deux secteurs (A au nord et B au sud, séparés par la tranchée de drainage) et une zone 2 au sud (fig. 1). Cet article ne traitera que de la zone 1, la zone 2 n'ayant pas livré de vestiges laténiens.

Les fossés rectilignes de la zone 1 ont été vidés manuellement en presque totalité, selon leur richesse en mobilier. Les fossés et fossés curvilignes ont été fouillés manuellement intégralement. Les anomalies pouvant être des trous de poteau ou de piquet ont été fouillées manuellement par moitié sur la majeure partie de la zone 1.

1- Milor & Poirier, in : Poissonnier *et al.* 2004, 6-7.

2- Médioni *et al.* 1974.

3- Ozenda 1994.

4- Brisach 2002.

5- Poissonnier *et al.* 2004. La fouille s'est déroulée sous la direction officielle de B. Poissonnier, bien que Ph. Poirier, responsable de secteur, ait assuré de fait celle-ci sur le terrain durant tout le mois de décembre. L'équipe de terrain se composait de M. Delémont, G. Lavoix, C. Pelletier, Ph. Poirier, B. Poissonnier et J. Primault, ainsi que ponctuellement B. Brisach, F. Milor (géomorphologie), R. Bernard et V. Mialhe (topographie). Les responsables du chantier remercient P. Maguer (INRAP GSO) de s'être déplacé rapidement sur place, et de leur avoir fait part de ses remarques sur le mobilier laténien.

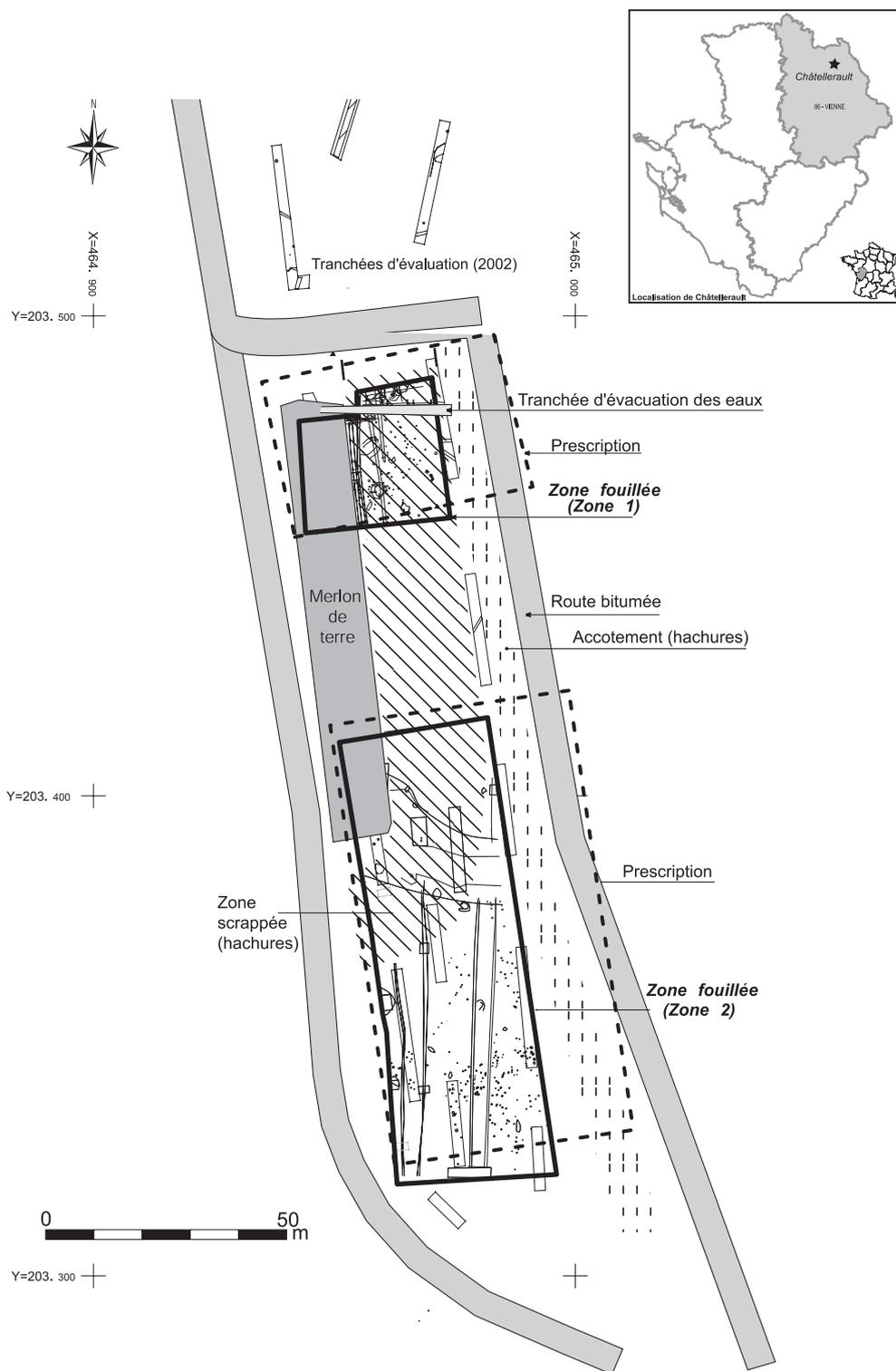


Fig. 1. Localisation du site de Châtelleraut et plan de la fouille, avec indication des modifications intervenues entre la prescription de fouille préventive (topographie : R. Bernard et V. Miaillhe ; DAO : B. Brisach et B. Poissonier, INRAP).

LES STRUCTURES ARCHÉOLOGIQUES

Présentation générale

Trente-sept trous de poteau ou de piquet, neuf fosses, six fossés, un mur de terrasse historique et un empiérement ont été documentés. Dix-sept structures n'ont livré que du mobilier laténien (fig. 2).

Toutes les structures étaient creusées dans le substrat argilo-marneux du site. Les vestiges archéologiques sont apparus à des altitudes comprises entre 84,77 m NGF au nord et 85,30 m NGF au sud. L'enchevêtrement des creusements et l'homogénéité de la plupart des comblements ont rendu difficile la lecture des relations stratigraphiques.

Seules les structures laténiennes avérées ou n'ayant livré que du mobilier laténien seront détaillées ici.

Les formations et structures archéologiques

Un dépôt argileux noir (US1 et US1bis)

Un large niveau argileux noir, charbonneux, avec de petits fragments de terre cuite, recouvre la plupart des structures en creux du secteur A (fig. 3 et 4) et du nord du secteur B, de part et d'autre de la tranchée de drainage. Il est recoupé par le fossé nord-sud F31 qui sépare l'US1 à l'est de l'US1bis, à l'ouest. De puissance variable, selon son état de conservation, il atteint une épaisseur surprenante de 0,60 m dans la berme nord (fig. 3), et se prolonge au-delà de la limite nord de la zone fouillée. Le comblement supérieur de la plupart des structures de ce secteur, où la plus grande partie du mobilier a été rencontrée, ne se différencie pas à la fouille de cette US1 dont il présente une matrice semblable. La dépression formée par ces structures en cours de colmatage était encore présente lors du dépôt général de cette argile charbonneuse, attribuable à La Tène ancienne qui s'estompe progressivement vers le sud.

L'existence de ce niveau localisé pose problème, dans la mesure où les modalités de sa préservation ponctuelle nous échappent. Même si, dans une grande mesure, une bonne partie de la zone de fouille a été scrappée, rappelons-le, il n'en demeure pas moins que l'on remarque une nette association

entre ce niveau à éléments brûlés, les fosses supposées d'extraction et les fossés curvilignes que nous allons maintenant décrire.

Deux fossés curvilignes : F139 (secteur B) et F388 (secteur A) (fig. 2 et 3)

Les deux fossés présentent le même profil, et correspondent probablement à une même structure interrompue. La base de leur creusement est de section rectangulaire, et leurs parois s'évasent vers le sommet, ce qui peut correspondre à une évolution régressive des bords du fossé.

F139 (secteur B)

Le fossé F139 a une profondeur de 0,58 m pour une largeur variant de 0,24 m au fond à 0,59 m au sommet. Aucune extrémité n'a été identifiée en raison des perturbations, toutes récentes, liées à l'installation de la tranchée de drainage.

Son remplissage est formé de dépôts argileux. Le fond est tapissé par une argile grise compacte (F139-US3), pauvre en charbons de bois. Quelques grands tessons brisés sur place reposaient sur la base du creusement. Au-dessus, un niveau d'argile grise avec des charbons de bois et un cailloutis calcaire (F139-US2), lié à de probables ruissellements, présente une section en forme de cuvette. Au sommet, on trouve une argile noirâtre (F139-US1), riche en tessons, venue combler la dépression du fossé⁶. Ce fossé est antérieur au mur historique F2, ainsi qu'aux fossés F6, F31 et F104 ; il est en revanche postérieur à la fosse F318.

F388 (secteur A)

Le fossé F388, au creusement régulier, a une profondeur de 0,61 m et une largeur comprise entre 0,44 et 0,78 m. Son extrémité sud, arrondie, est aménagée par un trou de poteau : F28 (= F76), d'un diamètre de 0,35 m pour une profondeur de 0,18 m, avec des pierres de calage au fond. Le fossé F388 continue vers le nord hors de la zone de fouille.

Trois dépôts constituent le remplissage. Sur le fond, une argile marneuse (F388-US3) correspond

6- Cette argile noirâtre ne s'individualise en rien, à la fouille, du niveau général de comblement de la zone qui a été évoqué précédemment (correspondant à l'US1 et l'US1bis dans le secteur A).

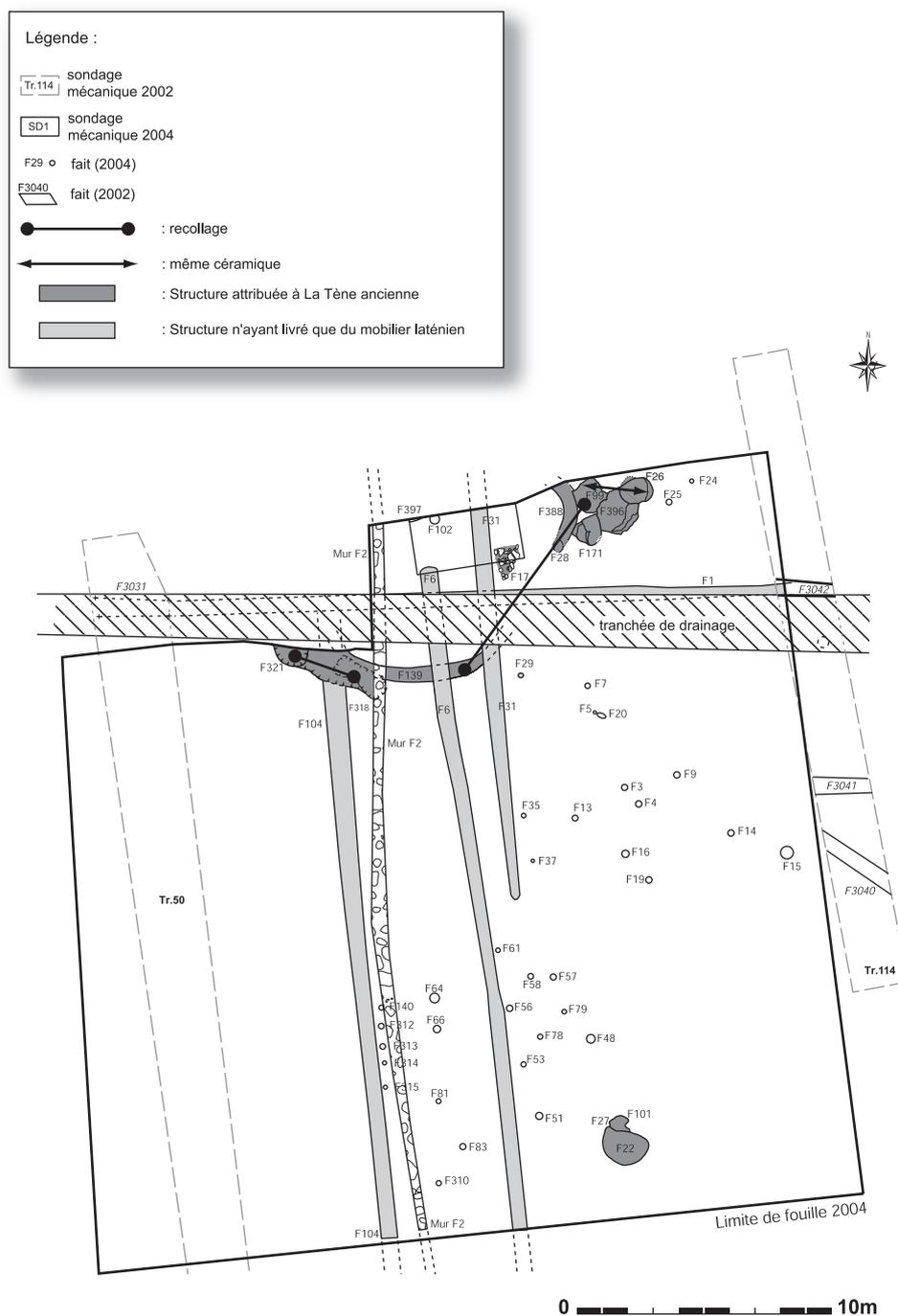


Fig. 2. Zone 1. Plan des structures de la Tène ancienne (en gris foncé) ou n'ayant livré que du mobilier de la Tène ancienne (en gris clair). Topographie : R. Bernard et V. Miaillhe ; DAO : B. Poissonier, INRAP.

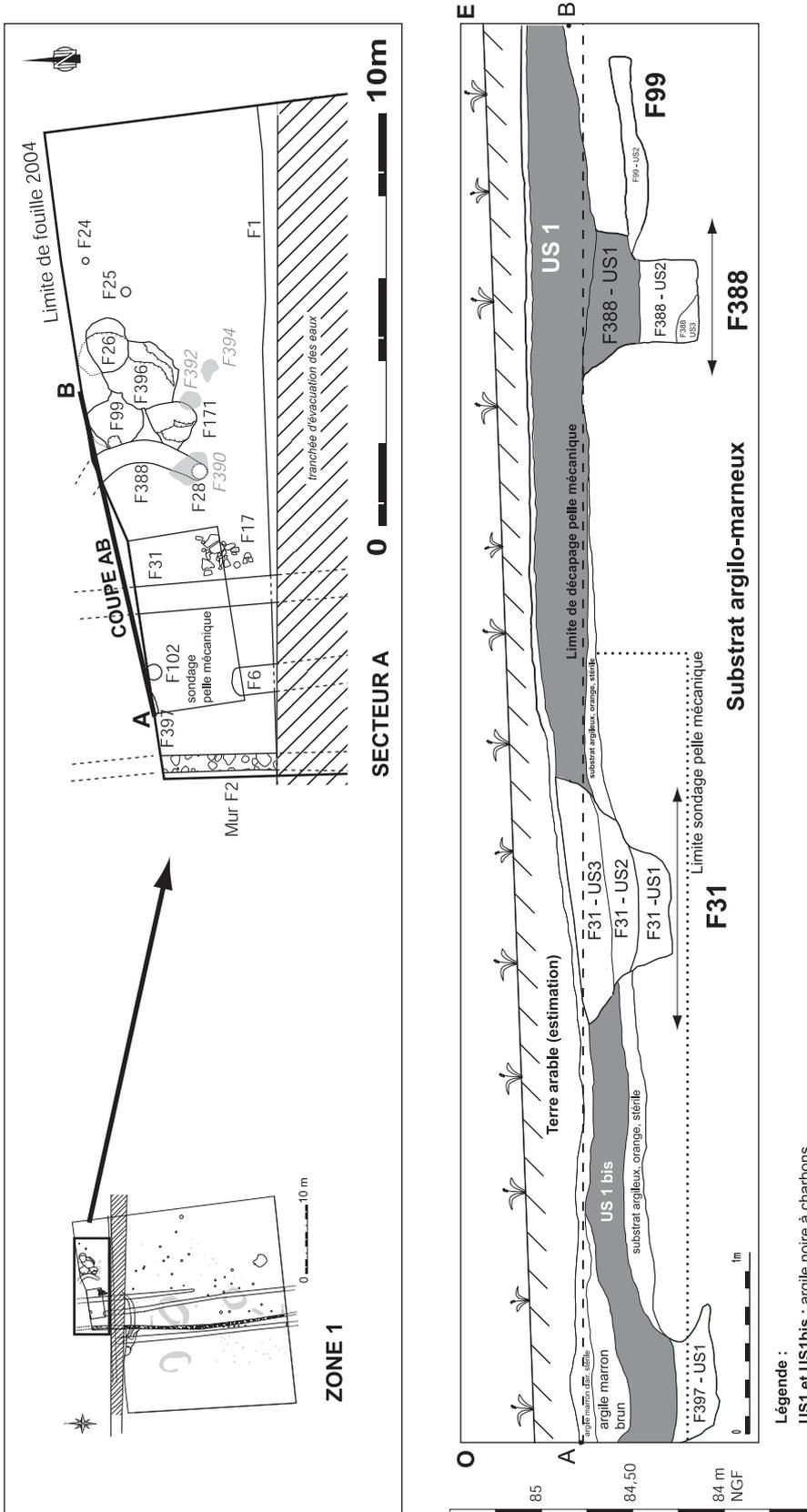


Fig. 3. Zone 1. Coupe selon AB (F31, F99, F388, F397). (Relevés : G. Lavoix et C. Pelletier ; DAO : P. Poirier, INRAP).

probablement à des effondrements de parois. Au-dessus, on trouve une argile grise (F388-US2), très compacte, à nombreux granules calcaires, avec peu de mobilier archéologique. Le tiers supérieur (F388-US1) est constitué d'une argile sableuse organique, brun foncé, avec une forte densité de céramique et d'éléments cuits : charbons, pierres rubéfiées, terre cuite (à bâtir ?), et autres éléments de clayonnage.

Ce fossé est postérieur aux fosses F99 et F171 dont il coupe les extrémités ouest.

Deux ensembles de fosses (d'extraction ?) : F26, 99, 171, 396 (secteur A) et F318, 321 (secteur B)

Deux groupes de fosses étaient accolés aux fossés curvilignes précédemment décrits. Elles présentent des juxtapositions ou de brefs recoupements, avec parfois des surplombs latéraux profonds de 0,40 m pour une hauteur de 0,15 m en moyenne, témoignant de creusements irréguliers, en sape, des parois. Les remplissages sont semblables : la partie inférieure est constituée d'argile grise et la partie supérieure d'argile noire charbonneuse riche en céramique.

La similitude des comblements invite à déduire une contemporanéité stricte des fosses des deux secteurs ainsi qu'une fonction identique, probablement l'extraction d'argile marneuse. Le mobilier, homogène, est attribuable à La Tène ancienne.

Secteur A (fig. 4)

Les fosses F26, F99, F171 et F396, de forme ovoïde ou piriforme, ont une profondeur comprise entre 0,30 et 0,50 m. Leurs dimensions en plan sont variables⁷.

Les recoupements permettent d'établir que les fosses F99 et F171 sont antérieures au fossé F388 et à la fosse F396. Les comblements des fosses F396 et F26 ne s'individualisent pas dans la zone de bref recoupement.

Le comblement final des fosses, composé d'argile noire, charbonneuse, avec de nombreux tessons et des éléments de terre cuite, ne s'individualise en aucune façon du niveau sus-jacent (US1) qui recouvre l'ensemble de ce secteur. Les dépressions

formées par les fosses en cours de colmatage étaient donc encore présentes lors du dépôt général de cette argile noire charbonneuse que nous avons déjà décrite.

Secteur B

Des recollages de céramique non érodée témoignent de la très probable contemporanéité du comblement des deux fosses F318 et F321. Celles-ci ont été séparées lors de la fouille, mais il pourrait s'agir en fait de deux aspects du creusement d'une même structure. Les dimensions observées de ce probable ensemble polylobé indiquent une profondeur de 0,18 à 0,45 m, une largeur de 1,30 m, et une longueur de 4,80 m.

Une succession de lits argileux sans granules calcaires et de lits argileux plus gris, à granules calcaires (ruissellement) compose le remplissage de F318. Celui-ci contient peu de mobilier sauf dans sa partie sommitale, avec présence de charbons de bois et de terre cuite. Le comblement de F321 est analogue.

Ces fosses sont recoupées par les fossés F139 et F104.

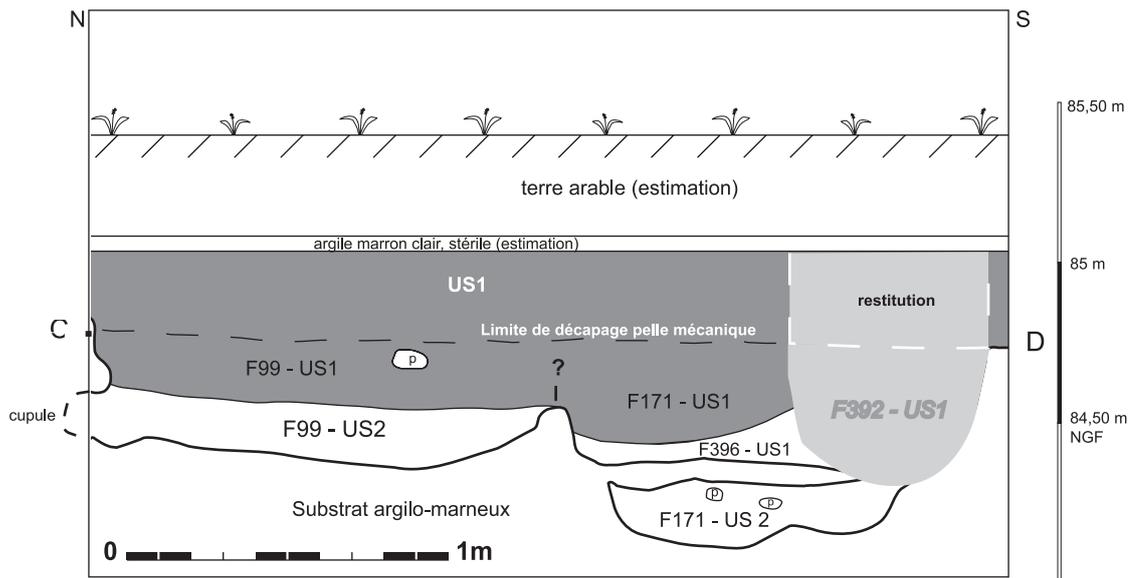
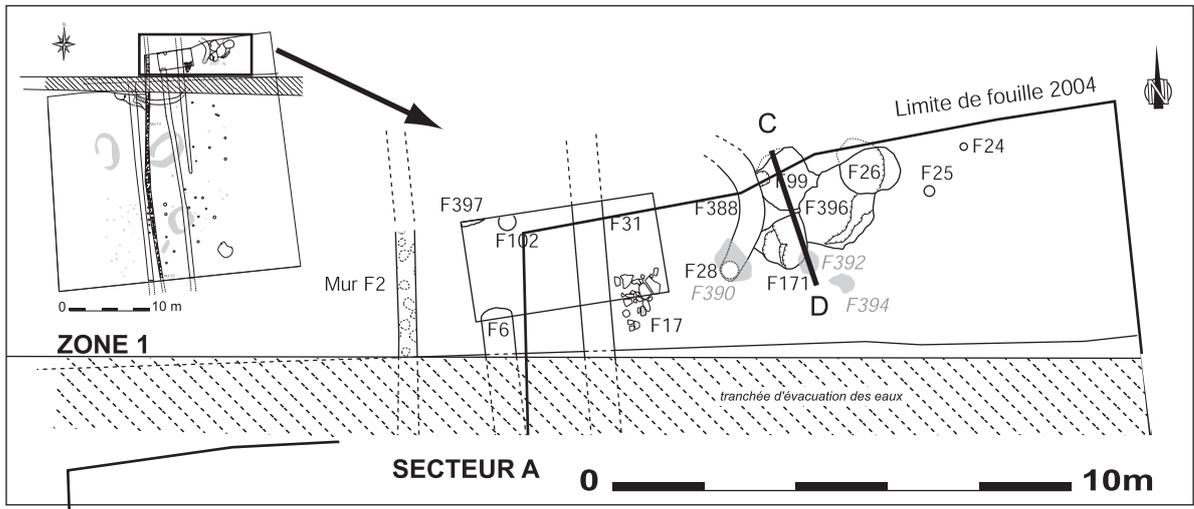
L'ensemble fossoyé à comblement brûlé F22, 27, 101 (secteur B) (fig. 5)

Cet ensemble arasé, en forme de haricot, de 1,78 m x 1,32 m en surface et d'une profondeur de 0,27 m, a été divisé en trois lors de la fouille.

La fosse majeure, F22, plus ou moins ovale, aux parois évasées, présente un fond argileux gris, charbonneux (F22-US4), au dessus duquel se concentre un lot de pierres calcaires chauffées, avec des tessons, au sein d'une argile gris-noir charbonneuse, homogène (F22-US3), avec de véritables poches de charbon. Cet ensemble, localisé au cœur de la fosse, est séparé des bords de celle-ci par une argile marneuse beige-gris (F22-US2) qui pourrait correspondre à l'effondrement des parois, fragiles dans ce substrat meuble.

Sécant avec F22, et apparemment postérieur à son creusement, F101 présente une surface irrégulière de 0,72 m sur 0,61 m au maximum, pour une profondeur maximale de 0,14 m. Son comblement (F101-US1) est uniforme, gris foncé, compact, homogène, avec des charbons de bois dispersés, de

7- F26 : 0,95 x 1,25 m ; F99 : 1,10 x 1,40 m ; F171 : 1,10 x 1,20 m et F396 : 1,40 x 1,60 m.



Légende :

- US1
 - F99 - US1
 - F171 - US1
- argile noire, riche en charbon de bois et céramique
- F99 - US 2 : argile marron-gris très compacte
 - F171 - US 2 : argile marron-gris très compacte
 - F396 - US1 : argile brun foncé avec inclusions calcaires
 - F392 - US1 : argile gris-beige avec inclusions calcaires
- p : pierre
- creusement

Fig. 4. Zone 1. Coupe selon CD (F99, F392, F396) (Relevés : J. Primault et M. Delémont ; DAO : P. Poirier, INRAP).

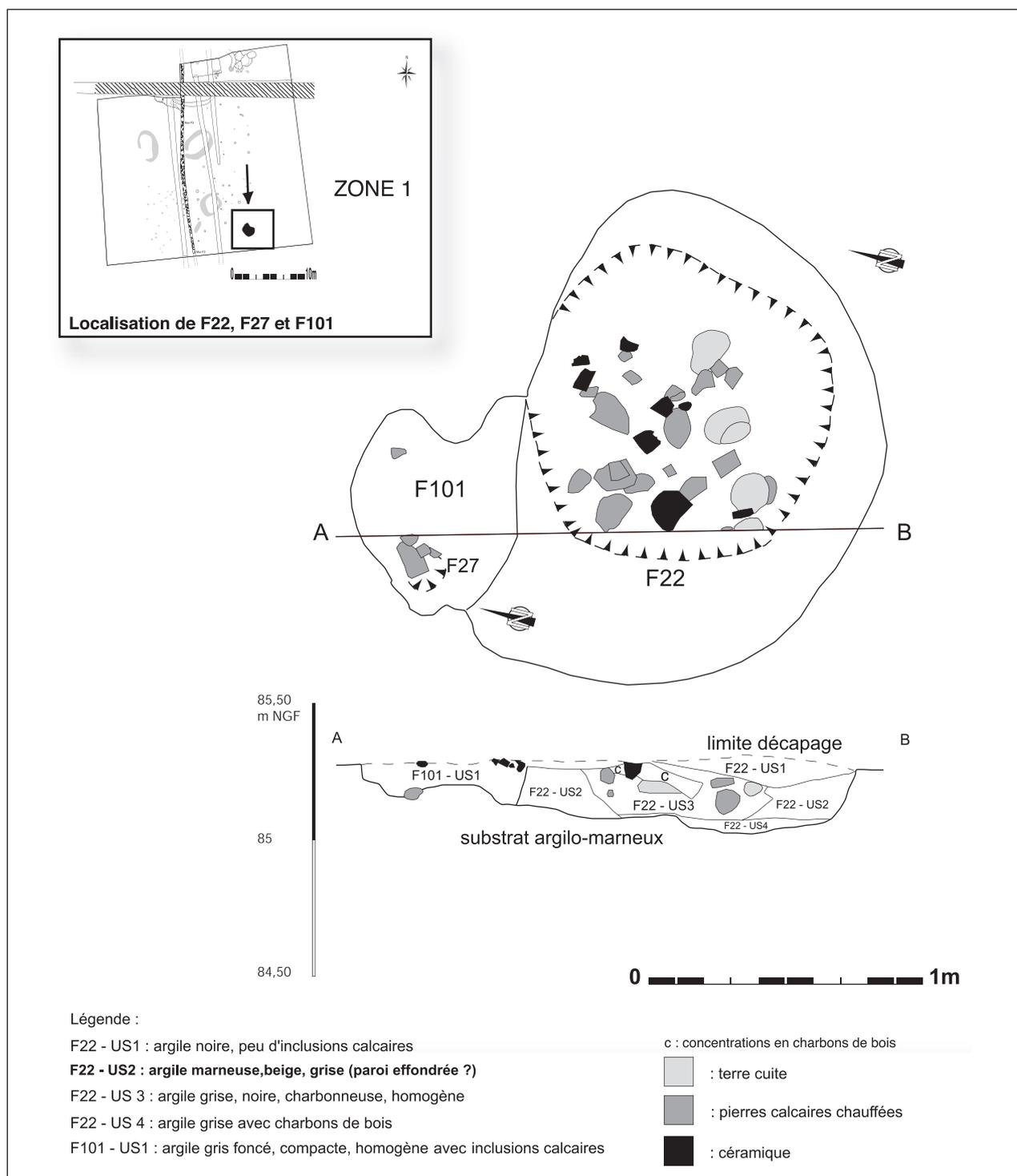


Fig. 5. Zone 1. Coupe selon AB (F22, F27, F101) (Relevés : J. Primault et M. Delémont ; DAO : P. Poirier, INRAP).

la terre rubéfiée et des granules calcaires de petites dimensions.

F27 est un trou de poteau de 0,12 m de diamètre pour une profondeur de 0,06 m, implanté dans le fond de la cuvette formée par F101.

Aucune rubéfaction des parois n'a été notée ; si cet ensemble a bien reçu le contenu d'une vidange de foyer, il n'est pas certain que celui-ci fût en place.

La fosse F397 (secteur A) (fig. 4)

Visible dans l'angle nord-ouest du secteur A, cette structure excavée apparaissant à la limite de la zone fouillée a une profondeur observée de 0,24 m. Sa nature est impossible à préciser : extrémité sud de fossé ou de fosse ? Son remplissage est argileux, marron-gris (F397-US1).

Les fossés rectilignes : F1, F6, F31, F104

F1 (secteur A, fig. 2 et 3)

Ce fossé orienté est-ouest fut identifié lors du diagnostic du site (F3042, Tr.114). Malheureusement, il fut largement recoupé par la toute récente tranchée de drainage, et on ne peut que supposer qu'il se prolongeait vers l'ouest par le fossé F3031, Tr. 50 du diagnostic, ce qui lui aurait conféré une longueur minimale de 31 m.

Le profil du creusement est un U évasé, large de 0,20 m au fond et de 0,55 m à l'ouverture, pour une profondeur de 0,22 m. Son comblement est homogène (F1-US1), composé d'argile brune compacte avec des inclusions calcaires, des pierres brûlées, de très nombreux tessons laténiens et des charbons de bois dispersés. Ce comblement rappelle le comblement général (US1 et 1bis) déjà évoqué de la zone, quoique possédant plus de granules calcaires, et d'une teinte un peu moins sombre.

Ce fossé est recoupé par les fossés F6 et F31.

F6 (fig. 2 et 3)

L'extrémité nord de ce fossé d'une longueur minimale de 30,40 m, orienté nord-sud est arrondie (fig. 3). Le creusement est rectangulaire à sa base, large de 0,65 m, avec des parois s'évasant vers la surface, pour une largeur de 0,80 m. La profondeur

subsistante est de 0,25 m. Quatre sondages (F6-S1 à S4) ont été réalisés au sein de cette structure. Une argile grise, à granules calcaires et petites pierres arrondies, possibles témoins de ruissellement, avec des tessons, caractérise son comblement.

Il coupe les fossés F1 et F139 (fig. 2).

F31 (fig. 2 et 3)

Se prolongeant au-delà de la limite nord de la zone fouillée, ce fossé de direction nord-sud présente une extrémité sud très érodée, ne correspondant peut-être pas exactement à son interruption originelle, le creusement perceptible disparaissant progressivement.

La longueur observée est de 15,40 m ; la profondeur est variable, depuis 0,10 m au sud jusqu'à 0,56 m dans la berme nord limitant l'emprise fouillée (fig. 3). La base du creusement est rectangulaire, large de 0,54 m, tandis que les parois s'évasent vers le sommet, pour une largeur pouvant aller jusqu'à 1,37 m à l'ouverture (fig. 3). Entre le comblement de base (F31-US1), constitué d'une argile brun foncé, et l'argile marron clair du sommet (F31-US3), le niveau intermédiaire (F31-US2) montre un cailloutis calcaire émoussé au sein d'une argile brun foncé, qui indiquerait une phase de ruissellement.

Ce fossé coupe le fossé rectiligne F1 ainsi que le fossé curviligne F139. Il recoupe nettement le niveau argileux noirâtre US1 ou 1bis déjà cité correspondant à une phase générale de comblement du secteur A. Bien que n'ayant livré que du mobilier laténien, F31 constitue donc l'une des structures les plus récentes du secteur A.

F104

De direction nord-sud, ce fossé présente un profil de creusement semblable à F31. Large de 0,40 m au fond, il s'évase jusqu'à 1,10 m à l'ouverture, pour une profondeur de 0,58 m. Ses deux extrémités sortant de la zone fouillée, il fut observé sur une longueur de 23,8 m.

Son comblement unique était constitué d'argile brune à granules calcaires (ruissellement ?). Le matériel céramique présent était assez érodé.

Il est postérieur aux fosses F318-F321, ainsi qu'au fossé curviligne F139.

L'empierrement F17 (secteur A, fig. 3)

Apparue au niveau d'arrêt du décapage à 84,78 m NGF, une concentration inorganisée de pierres brûlées, dalles calcaires et galets de gneiss alluviaux (F17-US1) posées à plat couvre une surface irrégulière de 1 m sur 1,50 m. Le sédiment englobant (F17-US2) était brun-noir, avec la présence de charbons de bois, de terre cuite et de céramique, et ne s'individualisait en rien, outre les pierres, du niveau de comblement général (US1) du secteur qui le prolongeait de part et d'autre. Aucune rubéfaction du sédiment *in situ* n'a été remarquée, et l'on ne peut trancher entre un foyer résiduel, et le dépôt d'une vidange de foyer. On remarquera la situation particulière de cet empierrement, juste au niveau de l'interruption du fossé curviligne F139-F388, c'est à dire au niveau de l'entrée supposée, du côté interne.

Les trous de poteau F28 (= F76) (secteur A) et F29 (secteur B) (fig. 2 et 3)

F28 est situé sur l'extrémité sud du fossé curviligne F388, dont il constitue manifestement un aménagement. Son remplissage argileux se démarquait de celui du fossé par une teinte plus sombre. Son diamètre est de 0,35 m, sa profondeur de 0,18 m. Des pierres de calage ont été retrouvées à la base du trou.

Localisé juste au sud de la tranchée de drainage, F29 avoisine l'entrée du fossé curviligne F139-388. C'est un trou de poteau ovalaire de 0,17 X 0,21 m à l'ouverture, pour une profondeur conservée de 0,12 m. De profil en cuvette, son comblement argileux noir est très charbonneux, et il a livré un tesson laténien.

Organisation de l'espace et interprétation

Comme nous l'avons déjà souligné, les travaux récents d'aménagements routiers réalisés juste avant la fouille limitent fortement l'interprétation de l'organisation du site.

En ce qui concerne les structures attribuées à La Tène ancienne, on peut synthétiser les informations et proposer le phasage suivant :

— des fosses d'extraction d'argile marneuse (secteur A : F171, F99, F396, F26 ; secteur B : F321

et F318), sont creusées de part et d'autre d'un fossé curviligne (F139-F388). Les phases de creusement des fosses et du fossé curviligne pourraient se succéder rapidement dans le temps.

— le fossé curviligne est interrompu, et présente donc un accès apparent au sud-est. Il possède au moins un aménagement (trou de poteau F28) à l'une de ses extrémités, l'autre ayant été détruite par la tranchée récente d'évacuation des eaux. Il est tentant de penser (sans pouvoir bien malheureusement aller au-delà) que ce fossé limitait une construction, peut-être circulaire, voire un bâtiment (rectangulaire ?) dont le grand axe nord-ouest, sud-est serait alors passé par le trou de poteau F102 et l'empierrement F17.

L'hypothèse d'un bâtiment est soutenue par la stratigraphie générale du secteur. En effet, la base des structures est très pauvre en mobilier, et le comblement se différencie peu de l'encaissant marneux. En revanche, les niveaux supérieurs noirâtres sont très homogènes, ils présentent une solution de continuité entre eux (US1), avec en outre de notables recollages de tessons éloignés (fig. 2), et témoignent d'un probable épisode d'incendie (du bâtiment présumé ?) : forte épaisseur, richesse en charbons de bois, pierres brûlées, meules éclatées au feu, nombreux éléments de torchis cuit présentant à la fois des empreintes de baguettes végétales (clayonnage) et de nettes traces d'enduit bien régularisé et plan. De plus, ces niveaux contenaient de nombreux éléments céramiques qui témoignent d'un habitat à proximité immédiate.

On note une structure isolée au sud de la zone 1, et qui doit lui être contemporaine : un "foyer" plus ou moins en place (F22-F27-F101). Cet ensemble, qui paraît cohérent, est malheureusement situé à l'extrême limite de la zone accessible par la fouille, mais il doit se continuer au-delà. Les tranchées 43, 44 et 49 de la zone 2 du diagnostic⁸ indiquent d'ailleurs la présence de fossés au nord de la zone fouillée en 2004.

En ce qui concerne les quatre fossés rectilignes F1, F6, F31 et F104, qui n'ont livré que du mobilier laténien, et parfois en quantité, mais plutôt érodé, leur association avec l'ensemble préalablement décrit n'est pas certaine. Leur orientation nord-sud

8- Brisach 2002.

ou est-ouest, cohérente avec les parcellaires récents du secteur, ne s'y intègre pas aisément.

Le fossé est-ouest F1 est recoupé par les fossés nord-sud F6 et F31. Son comblement sombre, homogène, riche en mobilier, est assez semblable au niveau général de comblement US1 du secteur, que nous avons interprété comme possible niveau d'incendie, mais il contient une plus grande proportion de granules calcaires. Il est possible que ce fossé creusé dans l'axe de la faible pente, dans un but de drainage et/ou de limite parcellaire, à une période inconnue mais postérieure à l'établissement en question, ait piégé les éléments présents dans les niveaux archéologiques qu'il recoupait.

Quant aux fossés F6, F31 et F104, nord-sud, ils recoupent le fossé curviligne F139. F31 recoupe nettement le niveau général supposé d'incendie US1. Le fossé F104 surmonte les fosses F321-388. Ces trois autres fossés, probablement parcellaires, nous paraissent devoir correspondre à un épisode nettement plus récent que celui de l'occupation en question.

LE MOBILIER

La quasi totalité du mobilier prélevé provient du nord de la zone, sous forme de céramique laténienne. Il provient du comblement des fosses et fossés.

Le métal

Un fragment de tige en métal cuivreux de section circulaire, atypique (fig. 12, n° 10), a été découvert dans le fossé F1, accompagné de céramiques laténiennes.

La faune

Les restes fauniques étaient fort mal conservés, manifestement en raison de mauvaises conditions taphonomiques. Les seuls éléments laténiens plus ou moins identifiables consistent en trois dents de suidés (F171-US2 ; F26-US1 ; F26-US1) et en deux fragments de dents d'herbivores (F318-US1 ; F1).

L'industrie lithique

L'industrie lithique de la Renaîtrie est pauvre, et provient manifestement en tout ou partie, dans une proportion qui demeurera inconnue, de l'héritage archéologique local, présent dans les terrains. Son occurrence au sein des structures laténiennes est donc très probablement fortuite, d'autant que les niveaux colluvionnés, en particulier dans la zone 2, contenaient des silex taillés du Paléolithique au Néolithique, voire au-delà. Seuls, trois éléments ont pu appartenir en propre aux productions laténiennes :

- une boucharde réalisée sur un galet de quartz (F99-US1),

- deux fragments brûlés de meule en gneiss : de F17-US1, surface active conservée de 10 sur 17 cm, épaisseur minimum 10,4 cm ; de F318-US1, surface active conservée de 4 sur 3 cm, épaisseur minimum 11,4 cm.

La terre cuite architecturale

Le remplissage final des fosses et d'un fossé laténiens (F99, F388, F22, F17, F26, F318, F321) a livré des éléments de terre cuite présentant l'empreinte de baguettes (fig. 7, n° 6), et fréquemment une surface plane bien lissée. Cette surface plane est parfois bien individualisée de la terre cuite sur laquelle elle est appliquée et évoque un enduit sur clayonnage, le tout ayant cuit. Il est tentant de mettre en relation ces éléments brûlés avec le comblement final rapide des structures en creux, dans l'hypothèse de l'incendie d'un bâtiment, malheureusement hors emprise, peut-être limité par le fossé curviligne interrompu F139-F388.

La céramique

La céramique locale laténienne

La céramique laténienne se localise au nord de la zone 1, dans les fosses d'extraction jouxtant le fossé curviligne interrompu F388-F139, et au sein de ce dernier. La fosse F99 a livré ainsi plus de 4 kg de

céramique. Il est à noter qu'au sein de ces structures, la céramique est essentiellement présente dans les comblements supérieurs, et l'on a pu mettre en évidence des recollages dans toute cette zone (fig. 2). En outre, les quatre fossés rectilignes F1, F31, F6 et F104 ont aussi fourni des céramiques uniquement laténiennes, tout comme la (ou les) fosse(s) F22, F27, F101, au sud de la zone 1.

Très abondante, la céramique laténienne représente un total de 1154 tessons pour une masse de 23,9 kg. Elle est relativement peu fragmentée pour un habitat (ou supposé tel) : la masse moyenne d'un tesson est de 20,5 g.

Bien que provenant de plusieurs structures, mais avec des remontages entre celles-ci, la céramique présente une homogénéité évidente et sera donc traitée comme un tout.

La fragmentation ne permet de restituer, sauf exception (fig. 8, n° 2), que des formes partielles, mais toutefois suffisamment complètes pour autoriser une identification fiable des modèles de récipients. Néanmoins, un nombre appréciable de fragments intéressants ne peuvent être assignés à des formes définies, par exemple les pieds creux ou certains des tessons décorés.

Les critères typo-morphologiques utilisés ici sont ceux retenus dans différents travaux antérieurs⁹, évidemment adaptés aux spécificités du matériel considéré.

Les éléments de forme

Les pâtes et les techniques de montage

Les épaisseurs des céramiques varient de 3 mm jusqu'à 19 mm au centre de certains fonds plats. Les teintes des surfaces varient, à égalité, entre le rouge-brun et le brun, avec de plus rares teintes grises à gris-noir. Les tessons sont bien cuits, sonnants, relativement peu érodés, à l'exception de ceux présents dans les fossés F1, F6, F31 et dans la fosse F318, dont certains paraissent roulés.

Le cœur des pâtes est sombre, brun à gris en majorité, tandis que la périphérie est parfois oxydée en rouge. Le dégraissant est peu visible en général,

voire quasi invisible. À la loupe, il montre généralement une multitude de minuscules vacuoles, témoins d'éléments disparus. La fraction minérale est un quartz roulé, avec parfois de petits micas. Aucun "micassage" délibéré n'a été observé. Des éléments rougeâtres indéterminés (hématite, chamotte ?) sont parfois visibles.

Les surfaces de la céramique "fine" sont très bien traitées, généralement parfaitement régularisées par un polissage poussé qui confère un toucher particulier, "soyeux". Les céramiques moins fines peuvent être seulement lissées, ou encore polies au galet (?), ce qui laisse des facettes horizontales clairement perceptibles. Les formes les plus grossières peuvent être laissées brutes.

Tous les fonds annulaires sont tournés, comme nombre de céramiques "fines" semble-t-il, au contraire des vases de stockage. La présence de formes finement moulurées (fig. 8, n° 2) plaide même pour l'utilisation d'un tour suffisamment rapide.

Les bords

Nombre de bords sont arrondis (fig. 8, n° 1, 2, 3, 9 ; fig. 9, n° 2 ; fig. 10, n° 7 ; fig. 11, n° 6, 10 ; fig. 12, n° 9). Dans certains cas, le bord forme un véritable bourrelet, à section circulaire ou sub-circulaire (fig. 8, n° 2 ; fig. 11, n° 14 ; fig. 12, n° 3, 6) ou torique (fig. 10, n° 5). Les bords à méplat labial, parfois à tendance convexe (fig. 11, n° 12), dans certains cas biseautés externe (fig. 8, n° 10) ou interne (fig. 10, n° 3 ; fig. 12, n° 8), voire facettés (fig. 12, n° 2 ; fig. 12, n° 9) sont bien représentés.

Sur les céramiques à pâte grossière, les bords imprimés à la baguette ou au doigt, voire modelés en fausse torsade, sont particulièrement nombreux puisqu'ils représentent 34 % du total, toutes catégories confondues (fig. 8, n° 4, 11 ; fig. 9, n° 3, 4 ; fig. 10, n° 1, 9, 10 ; fig. 11, n° 2, 5, 9 ; fig. 12, n° 1, 5).

Enfin, quelques cols brisés ont vu leur ouverture régularisée par polissage de la fracture (fig. 8, n° 5 ; fig. 11, n° 7, 8).

Les fonds

En sus des banals fonds plat et de certains légèrement concaves, il faut souligner la présence de fonds annulaires (fig. 8, n° 2 ; fig. 12, n° 7, 12, 14), dont un mouluré (fig. 8, n° 2). Les pieds élevés du

⁹ Gomez de Soto & Kerouanton 1991 et 1999 ; Gomez de Soto *et al.* 2003.

type piédestal ne sont pas représentés. Les proportions sont de 36 % de fonds plats (86 ex.) pour 6 % d'annulaires (14 ex.).

Il est probable que le récipient 1, fig. 8, une passoire, de même que peut-être les n° 7, fig. 10, et n° 6, fig. 12, qui pouvaient être du même modèle, possédaient un fond conique, comme les récipients contemporains du même type¹⁰.

Les formes

Provenant d'un habitat, ou d'un site supposé tel, les modèles représentés présentent une plus grande variété que s'ils provenaient d'un contexte funéraire, par principe sélectif.

Catégorie A : récipients ouverts à corps simple sans encolure

Il s'agit uniquement de formes basses :

. A1 : écuelles basses à paroi rectiligne (fig. 10, n° 3 ; fig. 11, n° 4)

. A2 : écuelles basses à paroi convexe (fig. 9, n° 1 ; fig. 11, n° 13)

Catégorie B : récipients fermés à corps complexe sans encolure

— formes basses

. B1 : jattes à ligne de segmentation diffuse, corps à convexité régulière. Ces jattes paraissent proches des écuelles à paroi convexe de la catégorie A2, dont elles ne se différencient que par le resserrement plus marqué de l'ouverture (fig. 8, n° 3, 8 ; fig. 9, n° 2).

. B2 : jattes à ligne de segmentation diffuse, partie supérieure verticale ou sub-verticale (fig. 11, n° 5, 6, 10).

. B3 : jattes biconiques à épaulement peu marqué, col convergent et lèvre arrondie (fig. 8, n° 2 ; probablement fig. 11, n° 15 ; peut-être fig. 8, n° 7)

. B4 : jattes à profil en S (fig. 8, n° 6, 9 ; fig. 9, n° 7)

. B5 : passoire à profil en S surbaissé, qui présentait vraisemblablement un fond conique (fig. 8, n° 1 ; probablement fig. 10, n° 7 ; peut-être fig. 12, n° 6)

— formes hautes

. B6 : vases biconiques (fig. 8, n° 4, 11 ; fig. 9, n° 3 ; fig. 12, n° 1). Ces quatre exemplaires portent un décor digité sur le bord, seul le 4, fig. 8, n'en porte pas sur l'angulation de la panse.

Quelques fragments peuvent provenir de récipients de la même forme, ou d'une forme apparentée non plus précisément déterminable (fig. 10, n° 1, fig. 11, n° 12 ; fig. 12, n° 5).

Catégorie C : récipients à corps complexe avec encolure

Tous sont des formes hautes

. C1 : gobelets à haut col évasé, panse biconique. Un seul exemplaire, à haut de panse cannelé (fig. 8, n° 5)

. C2 : gobelets à haut col évasé, panse à épaulement marqué souligné ou non par des cannelures (fig. 10, n° 2 ; fig. 12, n° 9 ; peut-être fig. 11, n° 14)

. C3 : gobelets à haut col resserré, panse à épaulement marqué souligné par des cannelures, du moins pour les exemplaires suffisamment complets (fig. 10, n° 5 ; fig. 11, n° 7, 8 ; peut-être fig. 8, n° 10)

. C4 : vases de stockage à col divergent et cordon digité à la base du col (?) (fig. 10, n° 9, 10 ; fig. 11, n° 9)

. C5 : vases de stockage à haut col convergent (?) (fig. 9, n° 6).

Les décors

Décors plastiques

On rencontre des cannelures horizontales (fig. 8, n° 5 ; fig. 10, n° 2, 6 ; fig. 11, n° 7, 8, 14), mais aussi des impressions digitales localisées sur le bord (fig. 8, n° 4, 11 ; fig. 9, n° 1, 3 ; fig. 10, n° 1, 9, 10 ; fig. 11, n° 2, 5, 9 ; fig. 12, n° 1, 5) ou sur la panse (fig. 10, n° 9, fig. 12, n° 1, 5), le plus souvent sur l'angulation (fig. 7, n° 7 ; fig. 8, n° 11 ; fig. 9, n° 3 ; fig. 12, n° 1). Les récipients biconiques combinent digitations sur bord et sur angulation de panse. Des pincements peuvent former de forts reliefs sur les panses (fig. 7, n° 5).

¹⁰ Adam 2002.

Décor appliqué¹¹

Un unique tesson porte un décor en léger relief, disposé semble-t-il en chevrons, réalisé avec une matière d'aspect blanc-grisâtre (fig. 7, n° 1 ; fig. 8, n° 7). Il ne s'agit pas d'un de ces décors peints graphités, communs en Centre-Ouest continental à la fin du Hallstatt D et au tout début de La Tène A¹², qui présenterait une texture et un effet chromatique totalement différents¹³. Il ne s'agit pas de barbotine au sens strict des céramologues, mais un rapprochement peut être suggéré avec les décors de « barbotine », telle que l'expression s'entend en Bourgogne ou en Champagne pour les décors de certaines céramiques du Hallstatt final et La Tène ancienne. Cette proposition devra être vérifiée. La technique ornementale du tesson de La Renaîtrie était encore inconnue dans la région.

Enduction rouge

Ce type d'ornementation n'est lui aussi représenté que sur un seul tesson, qui ne le conserve que de façon lacunaire (fig. 6, n° 4 ; fig. 12, n° 2). Compte tenu de la fragilité d'un tel revêtement, il est possible que d'autres récipients en aient été porteurs et qu'il ait disparu.

Ce type d'enduction rouge, généralement mais improprement qualifié de « peinture », est réalisé avec une barbotine très liquide enrichie par un oxyde de fer qui pourrait être de l'hématite, qui lui confère différentes variantes de la couleur rouge¹⁴.

Estampages

Plusieurs motifs ont été utilisés :

– les ocelles – certaines incomplètes par suite d'un enfouissement délibérément oblique du poinçon (fig. 6, n° 2 ; fig. 11, n° 15). Ces ocelles, pour lesquelles trois poinçons différents sont identifiables, sont combinées en bande continue et en grappes (fig. 6, n° 2 et 3 ; fig. 8, n° 6 ; fig. 11, n° 15). Une grande ocelle amputée par la fracture figure sur le tesson 13, fig. 12.

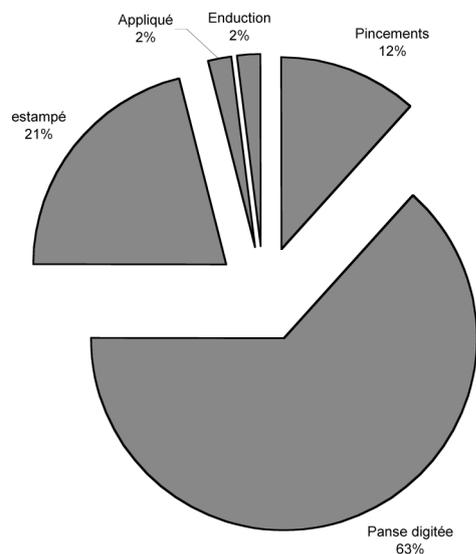
– les arceaux, disposés en frise (fig. 6, n° 1 ; fig. 11, n° 11)

– les cercles rayonnants (fig. 6, n° 1 ; fig. 11, 11)
 – un motif zoomorphe : une tête d'oiseau à bec recourbé, un rapace, pour lequel on note deux poinçons, chacun utilisé pour un récipient différent (fig. 6, n° 1 et 3 ; fig. 8, n° 6 ; fig. 11, n° 11). Regardés trop rapidement, ces motifs, posés en frise, pourraient faire songer à une simple alternance d'arceaux et d'ocelles. Un examen plus précis montre que l'ocelle schématisant la tête et l'œil et les arceaux – terminés en pointe et d'épaisseur et longueurs différentes – sont solidaires et réalisés avec un unique poinçon.

Ces différents types d'estampages se combinent entre eux. Le plus souvent, des frises pendent des grappes d'ocelles.

La pâte des tessons à décor estampé ne paraît pas présenter de différence notable par rapport à celle du tesson à décor appliqué¹⁵, ni d'ailleurs, en examen visuel, avec celle des autres céramiques locales du site. Ce constat indiquerait une même provenance des argiles utilisées, donc une même production, et exclurait des importations d'origine armoricaine. Nous reviendrons ci-dessous sur les implications de ce constat.

Les proportions des décors du site de la Renaîtrie (hors bords décorés) sont données dans le diagramme ci-dessous :



11- Voir en annexe l'étude technique de Chr. Maitay.

12- Gomez de Soto et al. 2003.

13- Maitay 2004.

14- Maitay 2004.

15- Voir en annexe l'étude technique de Chr. Maitay.

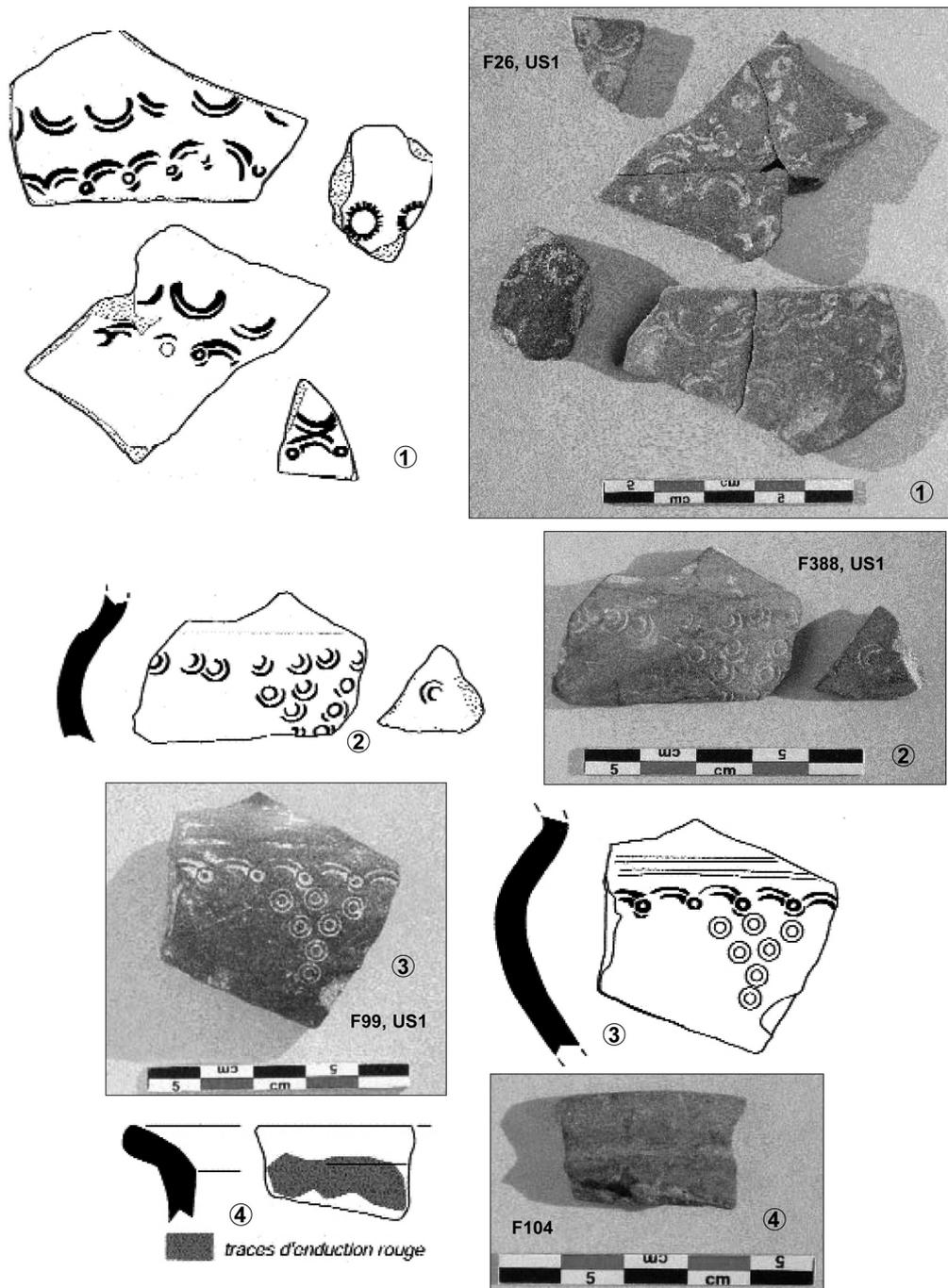


Fig. 6. Céramiques laténiennes (clichés, relevés et DAO : B. Poissonnier, INRAP).

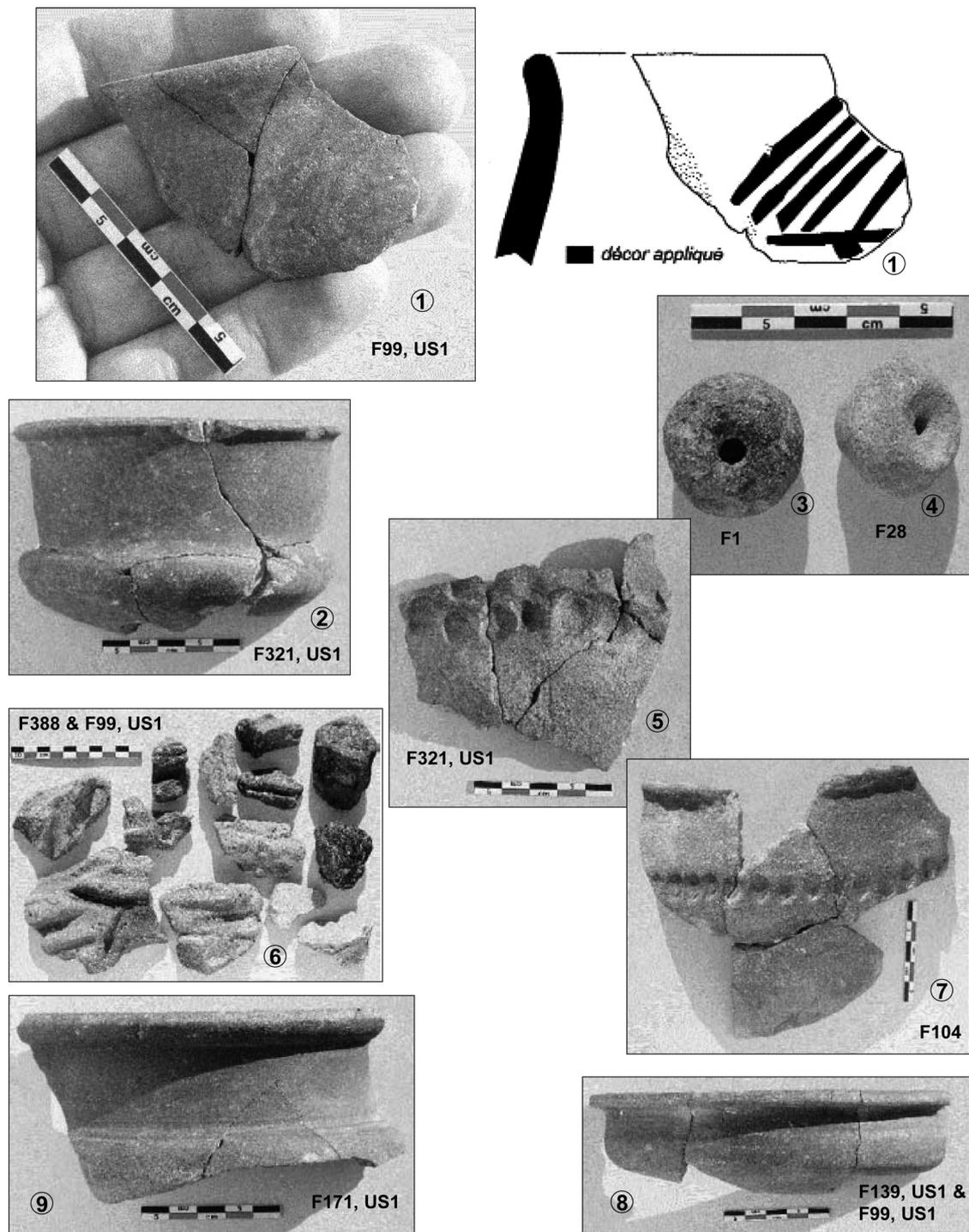


Fig. 7. Céramiques laténiennes (clichés, relevés et DAO : B. Poissonier, INRAP).

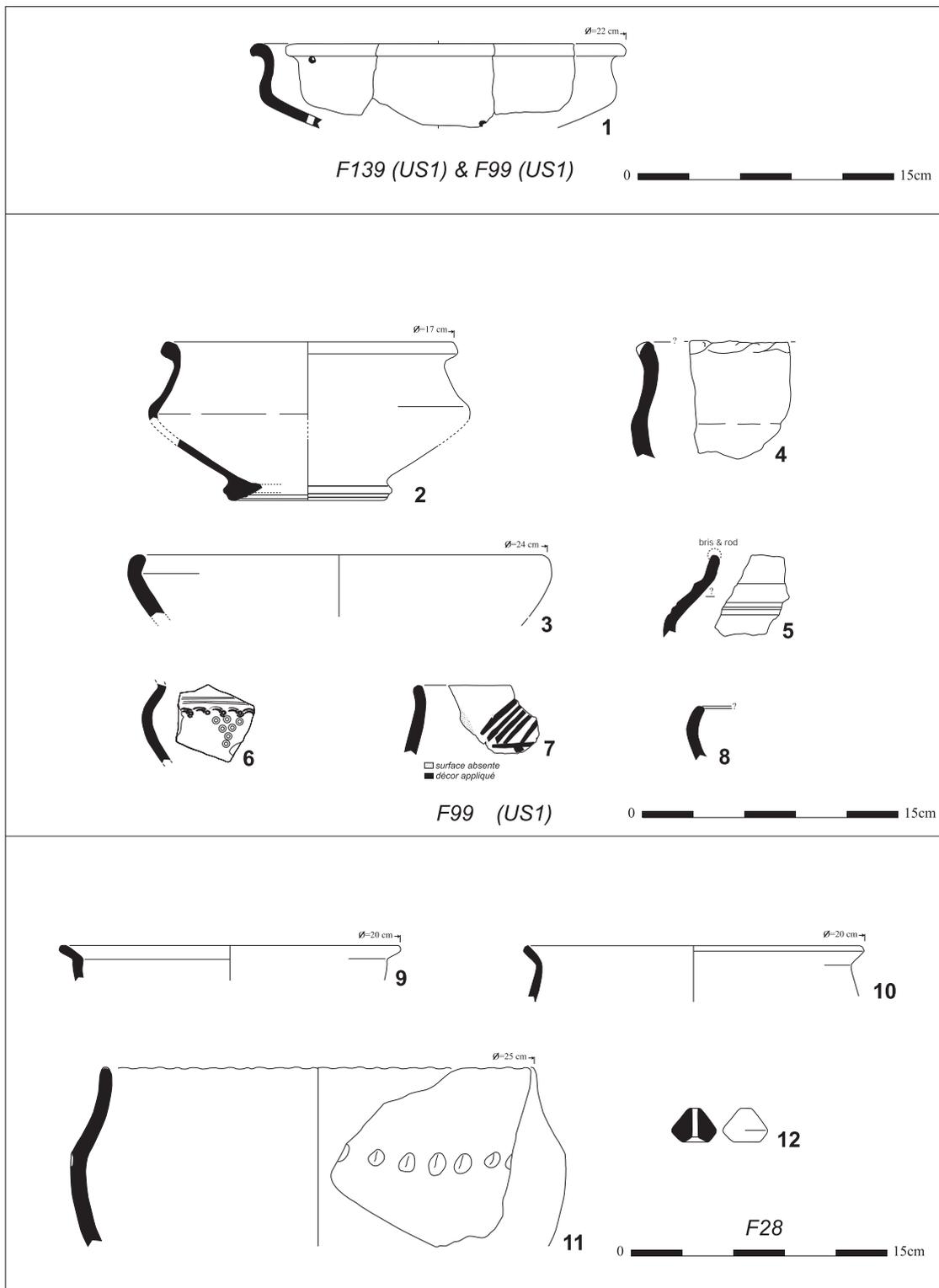


Fig. 8. Céramiques laténiennes des structures F139-99, F99 et F28 (Relevés et DAO : B. Poissonnier, INRAP).

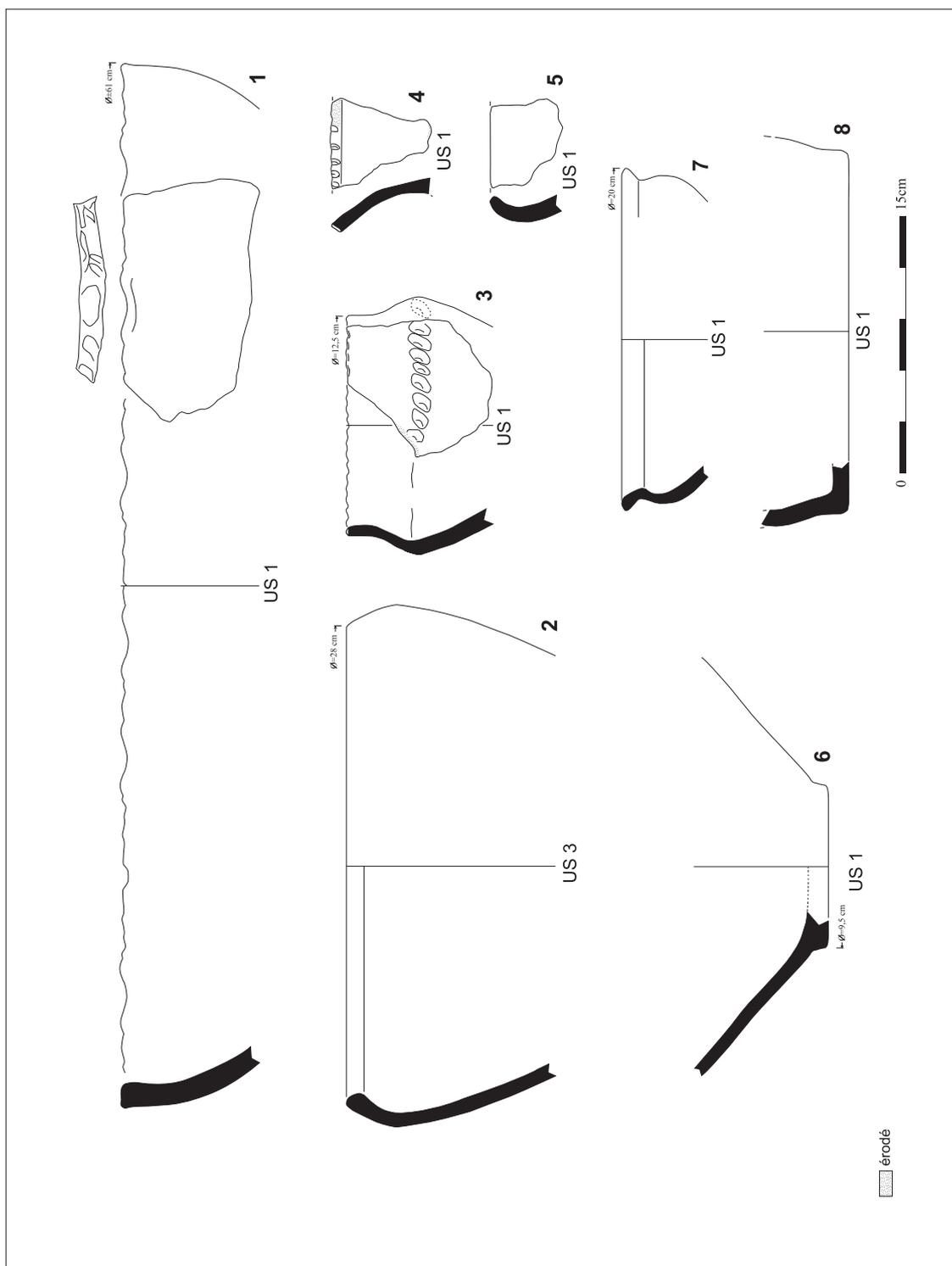


Fig. 9. Céramiques laténiennes de la structure F139 (Relevés et DAO : B. Poissonier, INRAP).

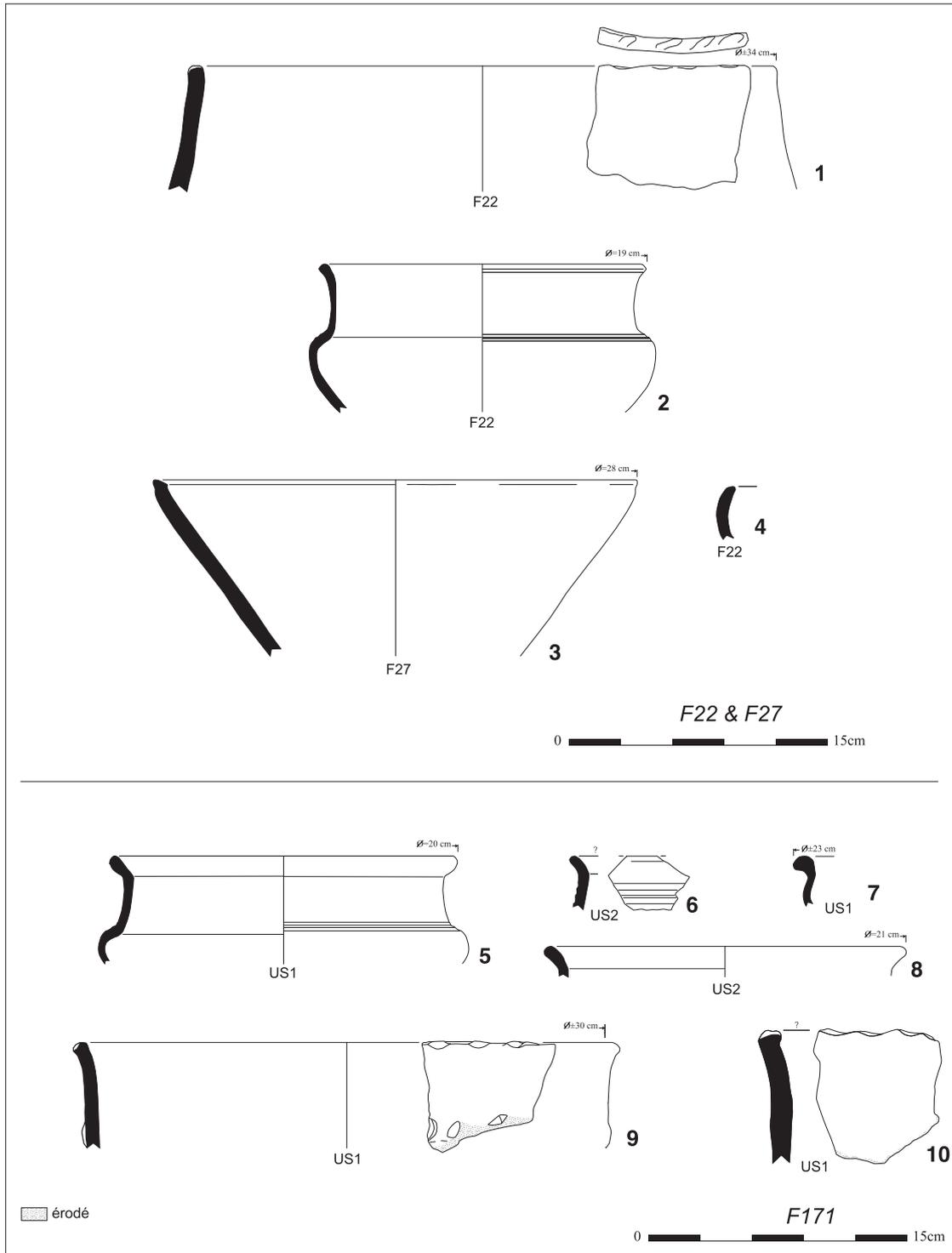


Fig. 10. Céramiques laténiennes des structures F22, F27 et F171 (Relevés et DAO : B. Poissonnier, INRAP).

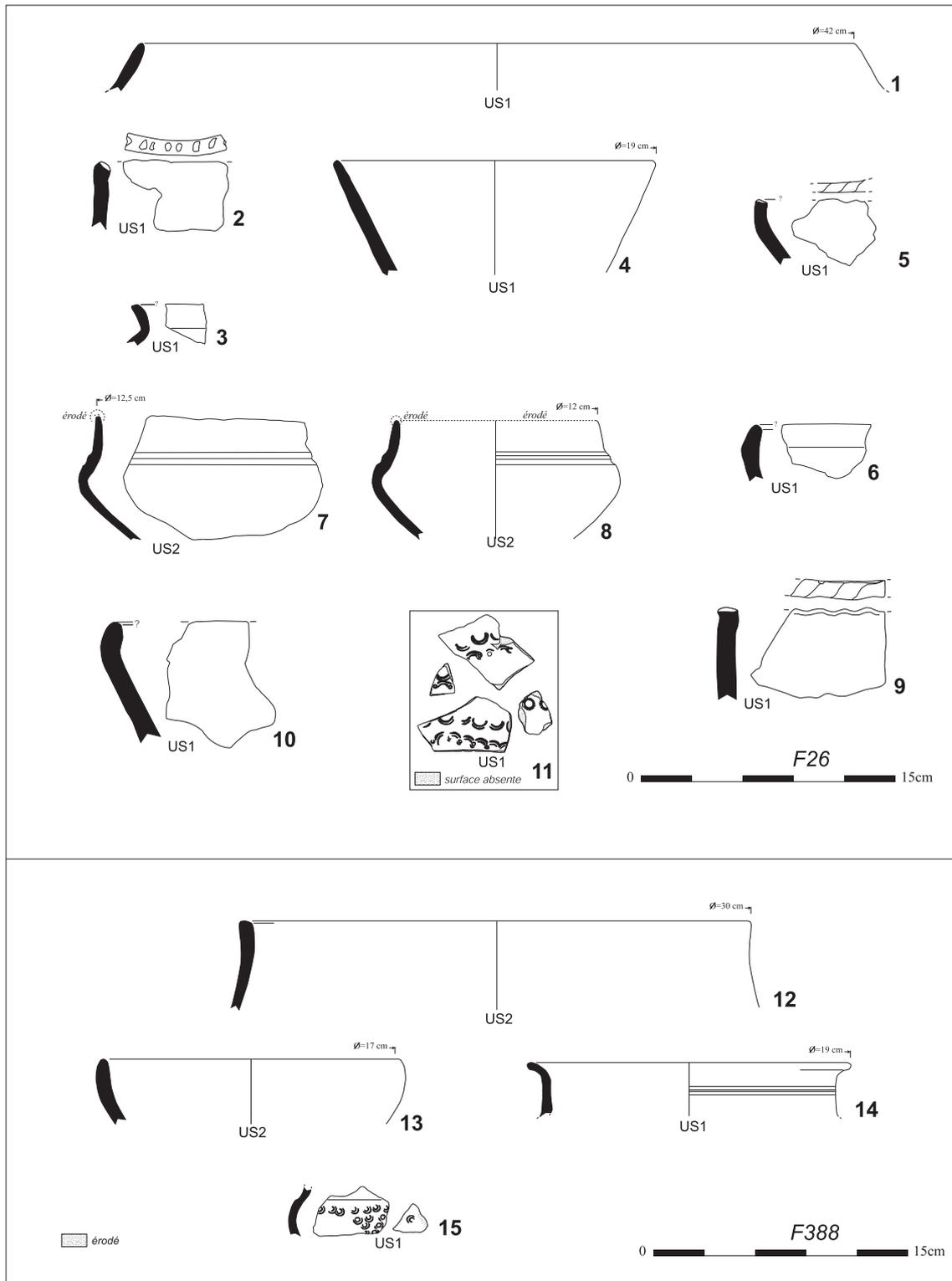


Fig. 11. Céramiques laténiennes des structures F26 et F388 (Relevés et DAO : B. Poissonier, INRAP).

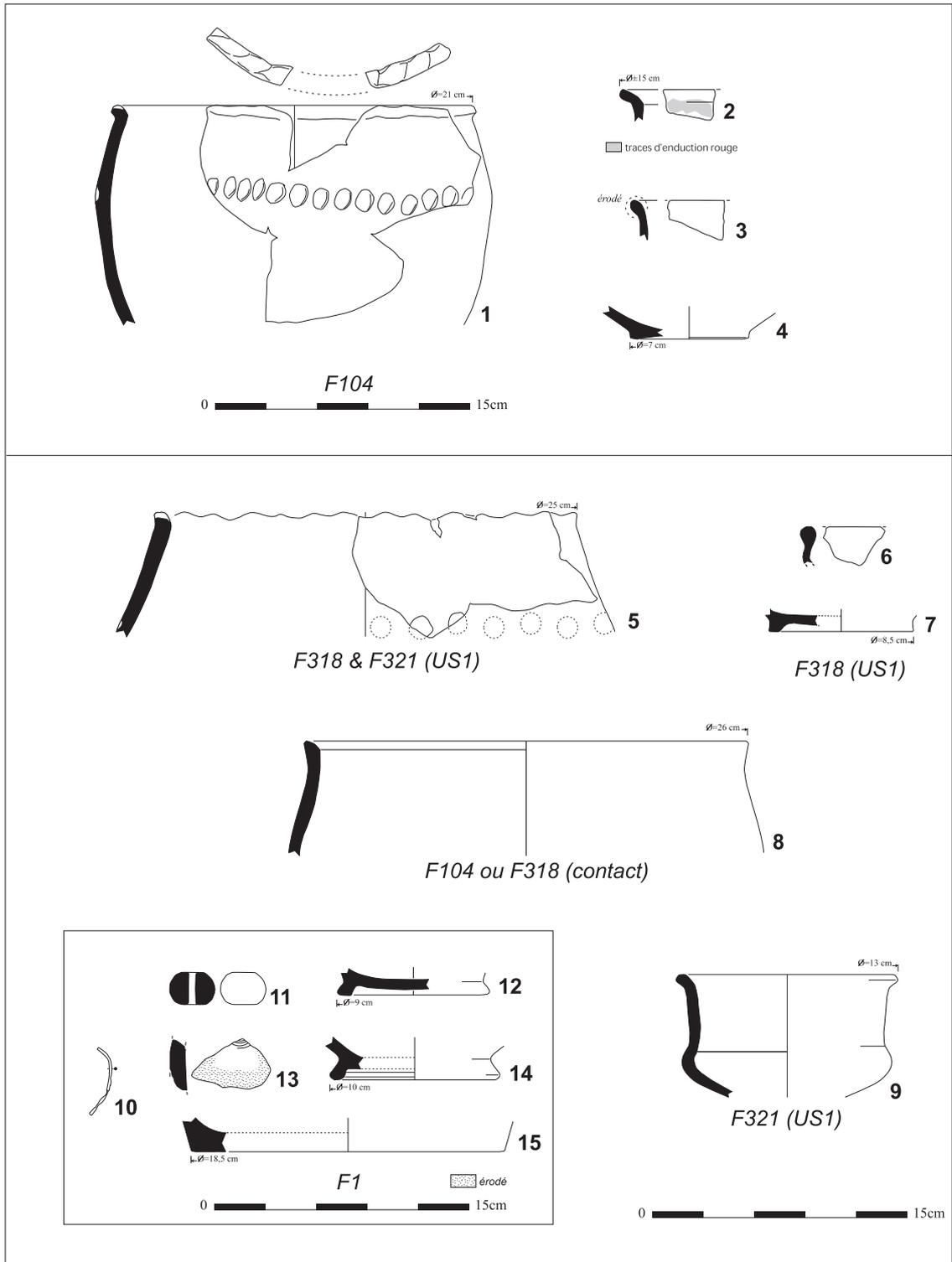


Fig. 12. Mobilier laténien des structures F104, F318, F321 et F1. Céramique, sauf n° 10, métal (Relevés et DAO : B. Poissonnier, INRAP).

Petits objets en céramique

Deux fusaïoles, l'une sub-sphérique (fig. 12, n° 11), l'autre bi-tronconique (fig. 8, n° 12).

La céramique d'importation

Un seul tesson provient d'un récipient d'origine exogène. Ce fragment, de 7 sur 3,7 cm et d'une épaisseur de 9 à 12 mm, possède une pâte rouge orangée à mica visible. À l'intérieur, le tournage présente des stries en cannelures régulièrement espacées alternant avec des zones à tournage fin.

C'est un débris de panse d'amphore du type d'Ionie du Sud, de Samos/Milet¹⁶.

COMMENTAIRES : LA CÉRAMIQUE – LOCALE ET IMPORTÉE – DE LA RENAÎTRIE ET LA TÈNE ANCIENNE DE LA GAULE DE L'OUEST

Datation

La céramique de La Renaîtrie ne peut être datée par des associations avec des matériaux à position chronologique bien établie, métalliques en particulier, absents ici. Toutefois, l'état actuel de notre appréhension de la chrono-typologie de la période laténienne dans le Centre-Ouest et les régions périphériques, malgré d'évidentes lacunes¹⁷, autorise à proposer une datation, et à juger de l'appartenance de cet ensemble à une meilleure connaissance de cette période dans la Gaule de l'Ouest.

En premier lieu, on soulignera le poids de la tradition du premier âge du Fer. Les décors digités sur bords et sur panses sont bien représentés pendant le Hallstatt D, par exemple à Barbezieux en Charente¹⁸, où toutefois les vases biconiques du type B6 n'existent pas. Des récipients rattachés au type B6 ou proches de celui-ci figurent dans l'enclos funéraire du Coteau de Montigné à Coulon, Deux-Sèvres¹⁹, de la phase II de La Tène ancienne régionale

(seconde moitié du v^e s.)²⁰, ou, un peu au nord du Poitou et dans un contexte contemporain, à La Croix Boizard à Brion en Anjou²¹. Des formes apparentées existent encore en Aquitaine septentrionale jusque pendant la première moitié du iv^e s., par exemple aux Grandes Vignes à Sainte-Florence en Gironde²².

Relèvent de la même tradition les gobelets du type C1 et C2, proches de ceux des types C1 et C3 de Barbezieux, ces derniers rapprochés de modèles aquitains contemporains du vi^e s.²³ Les cannelures soulignant l'épaulement des gobelets des types C1, C2 et C3 constituent encore un héritage des traditions ornementales du premier âge du Fer, dont les lointaines origines remontent au Bronze final. Les jattes biconiques du type B3 forment transition entre les modèles des types C1 à C3 et les écuelles à épaulement et col sub-cylindrique qui apparaissent en Angoumois pendant la phase II de La Tène ancienne régionale. Nous y reviendrons plus loin.

Les écuelles des formes simples A1 et A2 et les jattes non biconiques des types B1 à B3 poursuivent une tradition ancienne initiée en Centre-Ouest pendant le Bronze final IIIa et IIIb²⁴ et qui a traversé tout le premier âge du Fer. Ces vaisseaux constituent les prototypes des écuelles à bord rentrant souvent épaissi en bourrelet interne abondantes à partir de la phase III (La Tène B1, début du iv^e s.) de La Tène ancienne régionale.

L'enduction de pigment rouge, ici attestée sur un unique récipient, était couramment utilisée pendant le Bronze final III, mais semble avoir disparu ensuite pour ne réapparaître qu'au Hallstatt D à la fin du vi^e ou au début du v^e s. a.C.²⁵ Elle est régulièrement présente pendant toute La Tène ancienne et ne disparaît dans la région qu'au cours de La Tène moyenne²⁶. Ses plus récentes attestations figurent dans la grotte des Perrats à Agris²⁷ et sur le site des Petits Clairons à Barbezieux²⁸, en Charente.

16- Dupont 1998, fig. 23, n° 9. Nous remercions nos collègues Patrice Arcelin et Jean-Claude Sourisseau (CNRS) pour leur examen de ce tesson.

17- Gomez de Soto *et al.* 2003. On trouvera dans cet article la bibliographie régionale exhaustive, qu'il n'est donc pas utile de donner à nouveau intégralement ici.

18- Gomez de Soto & Kérouanton 1999

19- Pautreau 1995, 52.

20- Gomez de Soto *et al.* 2003.

21- Barbier *et al.* 1995.

22- Sireix 1989.

23- Gomez de Soto & Kérouanton. *op. cit.*

24- Gruet *et al.* 1997 ; Gomez de Soto & Kérouanton 1991.

25- Tumulus de La Bataillerie à Valdivienne : Camus *et al.* 1980.

26- Gomez de Soto *et al.* 2003.

27- Ducongé 2003.

28- Baigl & Bayen 2000 ; Gomez de Soto 2000.

Les écuelles à profil en S (type B4), jusque là attestée seulement à partir de la phase III de La Tène ancienne régionale, font ici leur plus ancienne apparition connue. Le modèle existait, déjà bien représenté, sur le site angevin de La Croix Boizard à Brion²⁹, dans un contexte de la seconde moitié du v^e s. ou du tout début du iv^e, antérieur à cette phase III.

La passoire (type B5) renvoie elle aussi au site de Brion. Un autre exemplaire, du v^e ou du iv^e s., de la mine d'or laténienne de Cros Gallet-nord en Limousin³⁰, est plus proche des prototypes étrusques³¹.

Les pieds creux s'inscrivent encore dans la tradition du premier âge du Fer. Pendant la fin de la période, ils constituent le support le plus courant des vases à décor peint graphité. Ces vases sont encore présents vers le milieu du v^e s. ou un peu avant (phase I de La Tène ancienne régionale), et alors associés aux premiers artefacts métalliques de type laténien, des fibules à pied relevé vertical en particulier. Il s'agit alors surtout de pieds annulaires ou coniques élevés, les premiers pouvant constituer des prototypes pour les pieds creux laténiens régionaux. Le modèle mouluré du récipient 2, fig. 8, est inconnu à cette époque.

Les comparaisons avancées ci-dessus permettent de proposer une fourchette chronologique pour le site de La Renaîtrie :

– les "archaïsmes" assignent une date haute dans La Tène ancienne régionale. L'absence du décor peint graphité indique une date postérieure à sa phase I.

– certains modèles de récipients, en particulier les écuelles à profil en S ou les passoires à fond conique, inconnus jusque là pendant la phase II de La Tène ancienne régionale, sont attestés ailleurs, en particulier en Anjou, pendant une période contemporaine, et autoriseraient à assigner la céramique de La Renaîtrie à cette phase II.

– les cannelures soulignant l'épaule des gobelets des types C1, C2 et C3 n'existent plus sur les écuelles carénées à col sub-vertical, dont elles semblent des prototypes, et constituent encore un

archaïsme. Les vraies écuelles carénées à col sub-vertical sont absentes sur le site (mais en existait-il dans sa partie détruite ?). En Centre-Ouest, elles sont présentes dès la phase II, à Reignac en Charente, comme au même moment dans les pays de la Loire, où elles sont connues à Brion. Leur apparition semble antérieure en Occident à celle de leurs homologues classiques de l'aire champenoise. Elles seront ensuite particulièrement bien représentées jusqu'à la transition entre La Tène B et La Tène C1 (phase V de La Tène ancienne régionale)³².

Cette absence, combinée aux autres arguments développés ci-dessus, autorise une attribution du site au début de la phase II de La Tène ancienne régionale, c'est à dire à une date relativement ancienne vers le milieu ou dans la seconde moitié du v^e s.

Des relations à longue distance

Les décors de "style armoricain"

Les décors estampés sont évidemment à rapprocher de ceux des céramiques armoricaines.

Pour la Bretagne, depuis les travaux pionniers de F. Schwappach³³, commentés par P.-R. Giot³⁴, la chronologie relative de ces décors est maintenant mieux maîtrisée, des premières manifestations du premier âge du Fer aux styles laténiens. Les ocelles apparaissent à la fin du premier âge du Fer et au début de La Tène avec le style II de F. Schwappach, qui correspond au groupe stylistique Ic de A. Villard-Le Tiec, A.-F. Cherel et E. Le Goff³⁵. L'association d'arceaux et d'ocelles se développe surtout avec le style III de F. Schwappach, groupe stylistique Id par A. Villard-Le Tiec et ses collaborateurs - dans lequel est classé également l'unique poinçon armoricain en tête de rapace, du Pouilladou à Prat dans les Côtes-d'Armor, sur lequel l'oiseau est représenté avec son cou et non par sa tête seule comme à La Renaîtrie³⁶, "groupe stylistique de transition pour les contextes armoricains, entre les styles archaïques du v^e siècle et

29- Barbier *et al.* *op. cit.*

30- Cauuet 1994, 28.

31- Adam 2002.

32- Gomez de Soto *et al.* 2003, carte, fig. 11.

33- Schwappach 1969.

34- Giot 1971.

35- Villard *et al.* 2003, 232.

36- Le Goff 1993 ; Gomez de Soto 2001, fig. 1, n° 3 ; Villard *et al.* 2003, fig. 15

le style curviligne du IV^e siècle a.C.”³⁷ Une date plus haute, dans la seconde moitié du V^e siècle, des premiers décors curvilignes d'essence végétale, est parfaitement envisageable si l'on se réfère à leur chronologie plus à l'est dans l'Europe celtique : les étroites parentés entre la grammaire ornementale armoricaine et celle de l'aire laténienne “classique” nord-alpine ne sont plus à souligner³⁸. Leur actuelle absence d'associations en Armorique avec des matériaux à datation solidement établie, armes ou fibules en particulier, laisse encore la question largement en suspens. Une passoire de Brion en Maine-et-Loire³⁹, issue d'un site homogène de La Tène A, porte un décor curviligne de style “armoricain” associé à une palmette caractéristique du *Early Style* défini par P. Jacobsthal⁴⁰. D'autres vases du site s'ornent d'estampages. Il est peu discuté que ce site se situe dans le dernier tiers ou le dernier quart du V^e siècle, voire, au plus tard au tout début du IV^e.

Les découvertes récentes dans des contextes de La Tène ancienne en Normandie sur le plateau de Thaon, mais aussi dans les pays de Loire à Athée en Mayenne et en Anjou à Brion⁴¹, pour ne citer que les principaux exemples, amènent désormais à considérer le style “armoricain” plus comme un style de Gaule nord-occidentale que comme un style spécifiquement breton⁴². L'absence de décors de style curviligne à La Renaîtrie peut signifier :

– soit le refus du style curviligne et du *Early Style* dans sa variante “végétale”,

– soit, plutôt, une date antérieure à celle de son plein développement en Armorique et dans les pays de la Loire : autrement dit, elle confirmerait la datation haute proposée ci-dessus.

Il n'est pas inutile de rappeler ici que l'étude technique ne différencie pas les argiles utilisées pour les vases concernés de celle d'un autre récipient orné dont l'origine locale est peu discutée. Ce constat

exclut une importation d'origine armoricaine pour ces vases.

D'autres exemples de vases ornés dans ce style existent en Haut Poitou. Le plus récent est un vase de La Papotière à Civaux, Vienne⁴³, de la transition entre La Tène B2 et La Tène C1, vers le milieu du III^e s. a.C. (phase V de La Tène ancienne régionale)⁴⁴. Les céramiques ornées dans le même style du Fâ à Barzan, Charente-Maritime, proviennent de contextes laténiens peut-être anciens, mais dont la date précise demeure en fait incertaine. Il s'agit de deux tessons portant des fragments de frises, pour l'un d'ocelles reliées par des esses tracées au pointillé, pour l'autre d'ocelles reliées par des arceaux⁴⁵, et d'une écuelle à bord rentrant ornée d'ocelles posées en triangle⁴⁶. Quant au bassin orné de La Croix des Sables à Mainxe, Charente⁴⁷, il appartient à un contexte de La Tène finale.

Le tesson à décor appliqué

Il est difficile de commenter valablement le décor appliqué du tesson n° 7, fig. 8. L'utilisation de la “barbotine” *lato sensu*, sans antécédent ni parallèle connus dans la région, renverrait vers la Gaule du Centre voire l'aire marnienne ou orientale.

Le tesson d'amphore de Samos/Milet

Le tesson d'amphore de Samos/Milet mérite quelque attention. La production de ces contenants commence dès le VI^e s. et se poursuit au V^e⁴⁸, la date du fragment de La Renaîtrie est donc parfaitement compatible avec celle qui est proposée pour le site. Les amphores de Grèce de l'Est sont représentées en Gaule du Sud, et celles de Samos/Milet y sont bien présentes⁴⁹, mais rares : à Lattes, on n'en connaît que deux exemplaires⁵⁰. Entre le Languedoc occidental et le Poitou, aucune ne semble avoir été

37- *Ibid.*, 233.

38- Schwappach *op. cit.* ; Giot *op. cit.*

39- Barbier *et al. op. cit.*, pl. 72 et photo. 12 ; Nillesse 1999 ; Gomez de Soto 2001.

40- Jacobsthal 1944.

41- La datation des tessons de Sublaines en Touraine (Cordier 1975, fig. 24) est moins assurée.

42- Gomez de Soto 2001. Cet article donne la bibliographie sur le sujet.

43- Villard 1992.

44- Gomez de Soto *et al.* 2003.

45- Informations de Pierre Aupert, directeur de recherche au CNRS, et de Christophe Maitay, étudiant-chercheur, que nous remercions.

46- Robin *et al.* 2002, I, pl. 3, n° 1.

47- Burnez *et al.* 1971, fig. 6, n° 2.

48- Dupont 1998.

49- Py & Sourisseau 1993, 44.

50- Py *et al.* 2001, 76.

répertoriée jusque là, du moins le long de l'axe garonnais et dans ses abords⁵¹, mais il est vrai que de modestes tessons sans caractéristiques autres que l'aspect de la pâte ou les traces de tournage ont pu passer inaperçus, ou être rejetés comme intrus, sort qui a pu être celui de bien d'autres trouvailles inhabituelles...

Le tesson d'amphore de La Renaîtrie, actuellement le plus septentrional connu, pour modeste qu'il soit, n'en constitue pas moins un important relais sur les voies de liaison entre la Méditerranée et l'Atlantique. Après le bassin étrusque d'une tombe du Bono dans le Morbihan, le protomé de griffon et l'anse de bassin étrusque aux lutteurs de Sainte-Gemme-sur-Loire, connus de longue date – et ce même sans tenir compte de trouvailles anciennes pour certaines contestables⁵², la multiplication récente, en particulier en Saintonge, de trouvailles réalisées dans des conditions indiscutables témoigne éloquemment de contacts qui pourraient se révéler avoir eu assez peu à envier à ceux qui unirent la Méditerranée à la Gaule de l'Est et aux pays du Rhin moyen et du haut Danube : tombe à bassin de style étrusque et coupelle massaliète de Courcoury⁵³, céramiques attiques du Fâ à Barzan, de l'île de Ré et de Saintes⁵⁴, bassin étrusque, du Fâ à Barzan encore⁵⁵. Mieux, les stèles ornées d'Armorique, qui copient certains motifs de la grammaire ornementale de Grande Grèce⁵⁶, témoignent de contacts directs, c'est-à-dire, non seulement des simples flux de biens plus ou moins précieux ou recherchés, mais aussi, et surtout, du déplacement des hommes.

CONCLUSION

Comme nous l'avons déjà souligné, les travaux récents d'aménagements routiers réalisés juste avant la fouille limitent fortement, et fragilisent, les tentatives d'interprétation du site laténien de la Renaîtrie. On a pu proposer l'existence, soit d'une

construction circulaire inscrite dans un enclos interrompu, soit (un peu) plus probablement un bâtiment (rectangulaire ?) aux parois clayonnées, à l'enduit lissé, ayant apparemment brûlé, et dont les vestiges de l'occupation auraient colmaté les fossés et fosses d'extraction avoisinants, livrant près de 24 kg d'une céramique parfois exceptionnelle, et qui invite à s'interroger sur la nature même du site mis au jour, et de la qualité des gens qui l'ont fréquenté.

En effet, il n'y a pas à en douter, le site de La Renaîtrie à Châtellerault est bien porteur d'enseignements essentiels pour la connaissance du début du second âge du Fer en Gaule de l'ouest :

– son cortège céramique s'insère dans la chronotypologie de la culture de La Tène ancienne régionale, et, qui plus est, en y comblant un vide pour le début de sa phase II. On peut désormais envisager la définition d'une sous-phase IIa, les ensembles jusque là connus appartenant à une sous-phase IIb

– il assure une extension à date ancienne des décors céramiques du style dit "armoricain", dont la nouvelle définition comme "style de la Gaule nord-occidentale" se trouve confortée. L'état actuel de la connaissance calendaire des décors en Armorique ne permet pas encore valablement de trancher en termes d'antériorité entre les différentes provinces concernées

– l'importance des contacts entre l'Extrême Occident et les mondes méditerranéens, longtemps insoupçonnés voire niés, se voit confirmée par la mise au jour d'un nouvel élément venu de Grèce de l'Est, exceptionnel même en Gaule du sud

– après la tête janiforme à double feuille de gui de Lacoste à Moullets-et-Villemartin en Gironde⁵⁷ et le décor de la passoire de Brion, évoquée ci-dessus, avec la tête de rapace, c'est un nouveau motif canonique de l'art du début de la Tène ancienne qui est identifié dans la province Centre-Ouest/Aquitaine septentrionale. Il en affirme la profonde intégration aux grands courants artistiques du second âge du Fer, et, il faut le souligner, sans décalage chronologique visible par rapport à la Celtique "classique" de l'aire marnienne et de l'Est.

51- Beyneix & Piot 1995.

52- Milcent 2000.

53- Gomez & Vernou 1999.

54- Robin & Gomez de Soto 2003.

55- Robin & Soyier 2003.

56- Daire & Villard 1996.

57- Sireix *et al.* 2002.

Bibliographie

- Adam, A.-M. (2002) : "Les passoires dans le monde celtique : formes, origine, usage", *Découvertes récentes de l'âge du Fer dans le massif des Ardennes et ses marges. Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule, Actes du XXV colloque de l'AFEAF, Charleville-Mézières, 2001*, Reims, Société archéologique champenoise (Mémoire 16), 143-156.
- Baigl, J.-Ph., dir. (1999) : "Barbezieux, Les Petits Clairons (Charente). Un établissement rural du premier âge du Fer", *Aquitania*, 16, 31-91.
- Baigl, J.-Ph. et E. Bayen (2000) : "Barbezieux, Les Petits Clairons (Charente), un atelier de potier du deuxième âge du Fer", *Aquitania*, 17, 7-54.
- Barbier, S., avec coll. Y. Viau et X. Dubillot (1995) : *Brion "la Croix Boizard" 49049 – 011 AH (Maine-et-Loire)*, DFS de sauvetage urgent, Nantes, SRA Pays de la Loire.
- Beyneix, A. et C. Piot (1995) : "Mobiliers grecs et de tradition grecque dans la vallée de la Garonne et ses abords pendant les âges du Fer (du VI^e au I^{er} siècles av. J. -C.)", *Aquitania*, 13, 33-73.
- Brisach, B. (2002) : *Rocade est de Châtellerault*, rapport d'évaluation archéologique, Pessac, INRAP GSO.
- Buchsenschutz O., A. Bulard, M.-B. Chardenoux, N. Ginoux, éd. (2003) : *Décors, images et signes de l'âge du Fer européen, actes du XXVI colloque de l'AFEAF, Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002*, Tours, Revue archéologique du Centre de la France (24^e supplément).
- Burnez, C., J.-P. Mohen, A. Hesse, Th. Poulain-Josien (1971) : "Le site gaulois de la Croix-des-Sables à Mainxe (Charente)", *Bulletin de la Société préhistorique française*, 68, 463-471.
- Camus, S., J.-P. Pautreau, Chr. Richard (1980) : "Le tumulus de l'âge du Fer de La Bataillerie à Valdivienne (Vienne)", *Bulletin Société Préhistorique française*, 77, 429-441.
- Cauuet, B. (1994) : *Les mines d'Or gauloises du Limousin*, Limoges, Association Culture et Patrimoine en Limousin.
- Cook, R. M. et P. Dupont, éd. (1998) : *East Greek Pottery*, Londres et New-York, Routledge (Routledge readings in classical archaeology series).
- Cordier, G. (1975) : "Les tumulus hallstattiens de Sublaines (Indre-et-Loire), I, Étude archéologique (suite)", *L'Anthropologie*, 79, 4, 579-627.
- Daire, M.-Y. et A. Villard (1996) : "Les stèles de l'âge du Fer à décors géométriques et curvilignes. État de la question dans l'ouest armoricain", *Revue archéologique de l'Ouest*, 13, 123-156.
- Ducongé, S. (2003) : *Les poteries du 2^e âge du Fer de la grotte des Perrats à Agris (Charente). Apport à l'interprétation des occupations du site au cours de La Tène*, Mémoire de maîtrise, Tours, Université François Rabelais.
- Dupont, P. (1998) : "Archaic Greek Amphoras", in : Cook & Dupont 1998, 142-222.
- Giot, P.-R. (1971) : "Ombres et lumières sur la chronologie de la céramique armoricaine de l'âge du Fer", *Annales de Bretagne*, 78, 1, 73-92.
- Gomez de Soto, J. (2000) : "Commentaires sur le mobilier céramique et interprétation de la fosse 3038 du site laténien des Petits Clairons à Barbezieux", *Aquitania*, 17, 55-57.
- (2001) : "Monde nord-alpin et/ou Méditerranée ? Actualités de l'art celtique de Gaule de l'Ouest (V^e-IV^e s. av. J.-C.)", *Revue archéologique (= Bulletin de la Société française d'Archéologie classique*, 32, 2000-2001), 212-218.
- Gomez de Soto, J. et I. Kerouanton (1991) : "La grotte du Quéroy à Chazelles (Charente). Le Bronze final IIIb", *Bulletin Société préhistorique française*, 88, 10-12 (1997), 341-392.
- Gomez de Soto, J. et I. Kerouanton (1999) : "Le mobilier céramique", in : Baigl 1999, 74-85.
- Gomez de Soto, J., Th. Lejars, S. Ducongé, K. Robin, Chr. Sireix, B. Zélie (2003) : "Du milieu du V^e siècle au III^e siècle avant notre ère en Centre-Ouest, Aquitaine septentrionale et ouest du Massif Central", *Actes du colloque international de Clermont-Ferrand*, mai 2003 (sous presse).
- Gomez de Soto, J. et Chr. Vernou (1999) : "Tombe à importations méditerranéennes du VI^e siècle près du tumulus du Terrier de la Fade à Courcoury (Charente-Maritime)", *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VI^e-III^e siècles avant notre ère, actes du colloque de l'AFEAF, Troyes, 1995 (Mémoires Société archéologique champenoise*, 15), 137-151.
- Gruet, M., J. Roussot-Larroque et Cl. Burnez (1997) : *L'âge du Bronze dans la grotte de Rancogne (Charente)*, Saint-Germain-en-Laye, Réunion des Musées nationaux (Antiquités nationales, 3).
- Jacobsthal, P. (1944) : *Early Celtic Art*, Oxford (réed. 1969).
- Le Goff, E. (1993) : "La céramique à décors estampés de pouilladou à Prat : un habitat armoricain de La Tène ancienne (Côtes-d'Armor)", *Bulletin Association française pour l'étude de l'âge du Fer*, n° 11, 20-23.
- Maitay, C. (2004) : "Du pigment au récipient : caractérisation minéralogique et technologique des céramiques du Camp Allaric, à Aslonnes (Vienne)", *Bulletin de la Société préhistorique française*, 101, 1, 125-138.
- Médioni, R., S. Debrand-Passard, G. Perna, et M. Weeckstenn (1974) : *541, Châtellerault*, Carte géologique de la France 1/50.000, BRGM.
- Milcent, P.-Y. (2000) : Communication au colloque *Gaule celtique et monde méditerranéen*, Université de Clermont-Ferrand (actes à paraître).
- Nillesse, O. (1999) : "Passoire à vin", in : Santrot et al. 1999, 44.
- Ozenda, P. (1994) : *Végétation du continent européen*, Paris.
- Pautreau, J.-P. (1995) : *1036 avant J.-C. ... Coulou*, La Ronde, Parc naturel régional du Marais Poitevin.
- Poissonnier, B., Ph. Poirier, J. Gomez de Soto et F. Milor (2004) : *Châtellerault "La Renaîtrie" Vienne*, Rapport final de fouilles, Pessac, Inrap GSO.
- Py, M., dir. (1993) : *Dicocer 1. Dictionnaire des céramiques antiques (VI^e s. av. n.è. - VI^e s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattes, Association pour la Recherche archéologique en Languedoc oriental (Lattara 6).
- Py, M. et J.-C. Sourisseau (1993) : "Amphores grecques", in : Py 1993, 34-45.
- Py, M., A. M. Adroher Auroux, C. Sanchez (2001) : *Dicocer 2. Corpus des céramiques de l'âge du Fer de Lattes (fouilles 1963-1999)*,

- Lattes, Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon (Lattara 14).
- Robin, K. et J. Gomez de Soto (2003) : "Des céramiques attiques en Saintonge", *Bulletin de l'Association française pour l'Étude de l'âge du Fer*, 21, 29-31.
- Robin, K., avec coll. O. Richard, A. Tassin, B. Zélie (2002) : *Le Fâ. Commune de Barzan (Charente-Maritime) 17 034 001 AH. Occupations protohistoriques et sanctuaire gallo-romain*, Rapport de fouilles programmées 2000-2002, Saintes.
- Robin, K. et Cl. Soyer (2003) : "Un fragment d'anse de bassin étrusque découvert à Barzan", *Aquitania*, 19, 285-290.
- Santrot, M.-H., J. Santrot et J.-C. Meuret (1999) : *Nos ancêtres les Gaulois aux marges de l'Armorique*, catalogue d'exposition, n° 64, Nantes.
- Schwappach, F. (1969) : „Stempelverzierte Keramik aus Armorica“, *Marburger Beiträge zur Archäologie der Kelten, Festschrift für Wolfgang Dehn*, 213-287.
- Sireix, C. (1989) : "Le site protohistorique des Grands-Vignes II à Sainte-Florence (Gironde)", *Aquitania*, 7, 5-24.
- Sireix, C., M. Sireix, J. Gomez de Soto, M. Pernot (2002) : "La tête janiforme à double feuille de gui de la Tène ancienne de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde, France)", *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 32, 1, 81-89.
- Villard, A. (1992) : "Les sépultures de La Papotière à Civaux", *Civaux Valdivienne II. Les nécropoles protohistoriques et structures néolithiques*, Chauvigny, Société de recherches du Pays chauvinois (mémoire 7), 153-159.
- Villard-Le Tiec, A., A.-F. Cherel, E. Le Goff (2003) : "Aspects de l'art celtique en Bretagne au V^e siècle avant J.-C.", in : Buchsenschutz et al. 2003, 221-236.